

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL



CENTRE REGIONAL AGRHYMET

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de :

MASTERE EN GESTION DURABLE DES TERRES

Gestion participative de la transhumance : opportunités et contraintes de l'implication des transhumants dans le département de la DONGA (BENIN)

Présenté par

ISSA Abdel Azize

Maître de stage

Pr SINSIN Brice

Mr OURO Djéri Imorou

Directeur de mémoire

Mr BAOUA Issoufou

Octobre 2013

DEDICACES

A ISSA Soumaïla

et

à IDRISOU Adjibatou

Vos peines seront récompensées

Votre héritier ne cesserait de lutter

Pour un équilibre socio-économique et environnemental
de la Donga.

REMERCIEMENTS

C'est pour moi un devoir d'exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont incité, permis et favorisé la réalisation de ce travail. J'adresse mes sincères remerciements :

*à mes directeurs de mémoire, les MM GARBA Issa et BAOUA Issoufou et aux coordonnateurs du Master GDT, les Professeurs Hassan Bismark NACRO et Sanoussi ATTA ;

*à tout le corps personnl du Centre Régional AGRHYMET, au CILSS et à l'union Européenne ;

*aux maîtres de stage OUROU DJERI Imorou (DAC) au Ministère de l'Environnement, le Professeur Brice SINSIN actuel Recteur et le Colonel des Eaux et Forêts Monsieur BONI.

*aux autorités en particulier le prefet et les maires pour leur collaboration

Je remercie également :

* toutes les familles IDRISOU et DJIHINTO pour leur soutien ;

* mes frères et amis ISSA Naïmath , Faiçal, Samiou et Manaar ;

Que toutes celles et tous ceux qui m'ont aidé d'une manière ou d'une autre et dont les noms seraient omis soient assurés de ma sincère reconnaissance !

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACCPA : Agent Communal de Contrôle des Produits d'origine Animale

ACPA : Agent de Poste de Contrôle des Produits d'origine Animale

CCP : Comité Communal de Paix

CDP : Comité Départemental de Paix

CeCPA : Centre Communal de Promotion Agricole

CEDEAO : Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CIF : Chef d'Inspection Forestière

DIFAOP : Direction de l'Information de la Formation et de l'Appui aux Organisations Paysannes

DRC : Direction de la Réglementation et du Contrôle

EPAC : Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi

FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

HCGC : Haut Commissariat à la Gouvernance Concertée

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

LAMS : Lycée Agricole Médji de Sékou

MAEP : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

MEHU : Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PIB : Produit Intérieur Brut

RCePA : Responsable du Centre Régional de Promotion Agricole

RSCEPN : Responsable de Section Communale de l'Environnement et de la Protection de la Nature

SNV : Organisation Néerlandaise de Développement

TSPV : Technicien Spécialisé en Production Végétale

UAC : Université d'Abomey-Calavi

UCOPER : Union Communale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants

UCP : Union Communale des Producteurs

UDOPER : Union Départementale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants

URP : Union Régionale des Producteurs

Liste des figures

Figure 1: Carte de la situation de la Donga	16
Figure 2 : Moyenne mensuelle des précipitations et des températures (1980 – 2013). Station de Natitingou (diagramme ombro-thermique)	17
Figure 3 : Hydrographie	19
Figure 4: Répartition des groupes socio-culturels dans la Donga .Source : INSAE– Cotonou	24
Figure 5 : Mouvement et direction de la transhumance dans la Donga	40
Figure 6 : Cadre communal de concertation sur la gestion de la transhumance.....	52
Figure 7 : Cadre départemental de concertation sur la gestion de la transhumance	53

Liste des tableaux

Tableau I : Liste des villages ou arrondissements affectées par la transhumance	25
Tableau II : Composition de l'échantillon	26
Tableau III : Echantillon de l'enquête de consolidation	28
Tableau IV: Récapitulatif des infrastructures pastorales	31
Tableau V : Synthèse des conditions de la transhumance au Bénin selon le modèle SWOT	33
Tableau VI: Fondements de la pratique de la transhumance.....	36
Tableau VII : Résumé des avantages de la transhumance.....	42
Tableau VIII : Recettes obtenues des taxes sur transhumance transfrontalière.....	43
Tableau IX: Résumé des inconvénients	48
Tableau X : Présentation des axes stratégiques	51

Liste des photos

Photo 1: Un champ de sorgho pâturé après récolte à Ouaké	44
--	----

Tables des matières

DEDICACES	i
REMERCIEMENTS	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
Liste des figures	iv
Liste des tableaux	iv
Liste des photos	iv
Tables des matières	1
RESUME	4
ABSTRACT	5
INTRODUCTION	6
1.1 Objectifs	7
1.2 Hypothèses de recherches	7
Chapitre I : Synthèse bibliographique	8
1.1. Pastoralisme : définition et élément de classification.....	8
1.2. Le pastoralisme est-il la survivance d'une activité archaïque ?	9
1.3 Le pastoralisme dans les zones de savane	10
1.4 Les fonctions du bétail bovin	11
1.5 Les facteurs de transformation et les politiques pastorales	11
1.6 Problématique du développement pastoral : quelques enjeux	13
1.7 Tendances actuelles des recherches sur les systèmes d'élevage face à la crise des sociétés pastorales	14
Chapitre II : Présentation de la zone d'étude	15
2.1. Situation Géographique	15
2.1.1. Relief	15
2.1.2. Climat	17
2.1.3. Hydrologie.....	18
2.2. Sols et végétations	20
2.2.1. Sols	20
2.2.2. Formations végétales	20
Forêts denses rélictuelles d'interfluves semi-décidues.....	20
Forêts galeries.....	21
Forêts de glacis périphériques	21
Forêts claires et savanes naturelles	22
Savanes arborées et savanes arbustives	22

Bas-fonds herbeux	22
Autres formations	23
2.3. Le cadre humain	23
Chapitre III : Méthodologie générale.....	25
3.1. Etude diagnostique.....	25
3.1.1. Le cadre géographique couvert par l'étude.....	25
3.1.2. Enquête de terrain.....	25
3.1.2.1. Les outils de collecte de données	25
3.1.2.2. Echantillonnage	25
3.1.2.3. Collecte des données	26
3.1.2.4. Traitement et analyse des résultats	26
3.2. Les concertations.....	27
3.3. L'enquête de consolidation.....	27
3.4. Difficultés et limites	28
CHAPITRE IV : RESULTATS ET DISCUSSION.....	29
4.1. Les conditions de la pratique de la transhumance	29
4.1.1. Les atouts de la transhumance	29
4.1.1.1. Atouts démographiques	29
4.1.1.2. Atouts liés à la diversité socioculturelle et aux activités économiques	29
4.1.1.3. Atouts institutionnels et juridiques	30
4.1.2. Les contraintes de la transhumance dans la Donga	32
4.1.2.1. Contraintes naturelles	32
4.1.2.2. Contraintes liées à la pression démographique.....	32
4.1.2.3. Forte augmentation de la charge de bétail	32
4.1.2.4. Intolérance culturelle	32
4.1.2.5. Surexploitation des ressources naturelles	32
4.1.2.6. Contraintes sécuritaires	33
4.2. La pratique de la transhumance dans la Donga	35
4.2.1. La transhumance locale et nationale.....	36
4.2.2. La transhumance transfrontalière	38
4.3. Les conséquences de la transhumance	41
4.3.1. Les avantages de la transhumance.....	41
4.3.2. Difficultés et inconvénients de la transhumance	43
4.3.2.1. Les difficultés	43
Difficultés vécues par les éleveurs (locaux, nationaux et étrangers).....	44
Difficultés des agriculteurs.....	45

Difficultés de l'Etat, des communes et des services.....	45
4.3.2.2. Les inconvénients	46
4.3.2.2.1. Inconvénients socioculturels	46
4.3.2.2.2. Inconvénients zoo sanitaire	46
4.3.2.2.3. Inconvénients environnementaux	47
4.4. La gestion de la transhumance dans la Donga.....	48
4.4.1. Acteurs de gestion de la transhumance.....	49
4.4.2. Analyse du cadre institutionnel et juridique de gestion de la transhumance.	49
CHAPITRE V : PROPOSITIONS POUR UNE AMELIORATION DE LA GESTION DE LA	
TRANSHUMANCE DANS LA DONGA	51
5.1. Orientation stratégique pour une meilleure gestion de la transhumance	51
5.1.1. Axe stratégique 1 : Améliorer le cadre juridique de la gestion de la transhumance.....	51
5.1.2. Axe stratégique 2 : Assurer une meilleure gestion de la transhumance	52
5.1.3. Axe stratégique 3 : Améliorer et sécuriser l'accès aux infrastructures pastorales.....	52
5.2. Dispositif administratif de gouvernance de la transhumance	52
5.2.1. Niveau communal.....	52
5.2.2. Niveau départemental	53
5.3. Recommandations	54
5.3.1. Les recommandations portant sur le cadre juridique.....	54
5.3.2. Les recommandations relatives aux structures de gestion.....	55
5.3.3. Les recommandations relatives aux infrastructures d'accueil	56
CONCLUSION.....	58
BIBLIOGRAPHIE	59

RESUME

La transhumance est un problème dans la Donga et qui a besoin d'une thérapie. La recherche d'eau et de pâturages a engendré et accentué, depuis les sécheresses des années 1970 et 1980, de grands mouvements saisonniers des éleveurs de bovins entre les pays sahéliens et le reste du continent africain. Dans le nord des pays d'accueil des transhumants, comme notre zone d'étude, les relations avec les agriculteurs se sont transformées en relations conflictuelles à cause de la course effrénée à la conquête des espaces libres. Cette situation a provoqué de profondes mutations dans les rapports entre les différents acteurs du monde rural. Il se pose, en particulier, des problèmes de sécurité des biens et des personnes, des problèmes économiques et des problèmes sociaux qui ont toujours interpellé les autorités locales. La transhumance donne l'insomnie aux agriculteurs, aux éleveurs et aux forces de défense et de sécurité, notamment les forestiers et les gendarmes. Les conflits affectent sérieusement l'économie locale et la cohésion sociale, du fait de la destruction des cultures, de l'abattage des bêtes et des pertes en vies humaines. Le problème à résoudre est la conciliation entre les besoins en pâturages et la nécessaire protection des productions agricoles.

Cette étude, articulée autour d'un cadre de concertation et de dialogue a impliqué les divers acteurs concernés. Les résultats issus de cette activité ont permis de ressortir les atouts, les avantages, les contraintes, les difficultés et les inconvénients de la transhumance d'une part et la gestion de cette dernière d'autre part. Les propositions sont également faites à travers une nouvelle orientation stratégique et de dispositifs administratifs adéquats pour améliorer la gestion de la transhumance.

Mots clés : Atouts, inconvénients, conflits, gestion, transhumance, pâturages, agricole, Donga.

ABSTRACT

The transhumance is a problem in the Donga and that has need of a therapy. The research of water and grazings generated and accentuated, since the droughts of the years 1970 and 1980, of big seasonal movements of the breeders of bovine between the countries sahéliens and the rest of the African continent. In the north of the countries of welcome of the transhumants, as our zone of survey, the relations with the agriculturists turned into relations conflictuelles because of the race effreinée to the conquest of the free spaces. This situation provoked deep mutations in the reports between the different actors of the farming world. He/it lands, in particular, of the problems of security of goods and people, the economic problems and the social problems that always challenged the local authorities. The transhumance gives the insomnia to the agriculturists, to the breeders and to the strengths of defense and security, notably the foresters and the policemen. The conflicts affect the local economy and the social cohesion, because of the destruction of the cultures, seriously of the slaughtering of the beasts and losses in human lives. The problem to solve is the conciliation between the needs in grazings and the necessary protection of the agricultural productions.

This survey, articulate around a setting of dialogue and dialogue implied the various concerned actors. The results descended of this activity permitted to take out again the assets, the advantages, the constraints, the difficulties and the inconveniences of the transhumance on the one hand and the management of this last on the other hand. The propositions are also made to improve the management of the transhumance.

Key words: Assets, inconveniences, conflicts, management, Donga,.

INTRODUCTION

Les régions sahéliennes ont connu une forte variabilité spatio temporelle de la pluviosité au cours de ces dernières années ; ce qui a rendu aléatoire la disponibilité des ressources pour les animaux (Mongbo, 2006). Ainsi les transhumants de ces régions ont envahi le nord bénin avec pour conséquence un déséquilibre environnemental.

La Donga n'est pas épargnée de cette pression d'autant plus que les conditions d'une insécurité politique dans la sous région (Maghreb et Boco Aram) étaient déjà favorables à une migration des transhumants dans ce milieu. Cet espace est fortement exploité par les animaux ; ce qui entraîne une surexploitation des ressources naturelles et des conflits réguliers qui surviennent avec des pertes en vie humaines. C'est dans ce contexte social que la présence des transhumants est stigmatisée par les autochtones. Beaucoup de leurs bétails sont abattus ou volés par ces derniers qui pensent se faire justice. Bref, leurs présences sèment la panique dans les rangs des certaines populations.

Dès lors, la gestion de la transhumance reste une grande préoccupation pour tous les acteurs, à savoir les éleveurs, les agriculteurs, les forces de l'ordre (gendarmes, agents des eaux et forêts ...), les élus locaux et l'administration. Cette préoccupation s'est traduite au niveau des pouvoirs publics, dès les années 1990, par les actions de sensibilisation, de traçage de couloirs de passage etc. (Lombard, 2013).

En dépit de toutes ces dispositions prises, le problème de la gestion de la transhumance se pose avec acuité. C'est en vue de participer à la recherche des solutions dont est confrontée la transhumance dans ce milieu qui jadis était réputé stable, que ce thème est proposé : Gestion participative de la transhumance ; opportunités et contraintes de l'implication des transhumants dans le département de la Donga. Le présent document est structuré en trois parties. La première expose le cadre théorique, décrit le site et la méthodologique utilisée ; la deuxième, la problématique liée à la gestion participative de la transhumance et la troisième fait des suggestions pour une amélioration de la gestion de la transhumance au profit d'un développement économique, environnemental et social.

1.1 Objectifs

- ❖ **Objectif global** : Contribuer à une gestion participative de la transhumance afin d'en faire un outil de développement dans la Donga.
- ❖ **Objectifs spécifiques**
 - Analyser les forces et les faiblesses de la pratique de la transhumance dans la Donga, d'une part, ainsi que les opportunités et les menaces, d'autre part ;
 - Analyser les aspects sécuritaires, économique, environnemental de la transhumance puis les dysfonctionnements liés à sa gestion ;
 - Proposer les actions en vue de l'amélioration de la gestion de la transhumance dans la Donga .

1.2 Hypothèses de recherches

- La situation de l'élevage mobile dans la Donga est le résultat d'une combinaison des conditions naturelles et humaines ;
- L'absence d'un système de responsabilité collective des populations met en péril la sécurité des biens et personnes ;
- Les dysfonctionnements liés à la gestion de la transhumance sont dus aux comportements des acteurs et des structures existantes.

Chapitre I : Synthèse bibliographique

Le pastoralisme, quoique assez faiblement étudié au Bénin, fait l'objet d'une littérature abondante en Afrique et dans le monde. En effet, si le problème commence à se poser dans certaines zones d'accueil, la crise des sociétés pastorales déjà "grave" ailleurs, n'a pas laissé indifférents les chercheurs de plusieurs disciplines qui ont abordé l'étude sous divers aspects. Le but principal est de faire ici l'état des lieux des connaissances acquises dans ce domaine en essayant autant que possible de faire des analyses critiques des approches d'étude et des résultats

1.1. Pastoralisme : définition et élément de classification

Le pastoralisme est d'abord et avant tout un système d'élevage. Lhoste donne une définition assez générale à ce système d'élevage comme étant "*l'ensemble des techniques et des pratiques mises en œuvre par une communauté pour exploiter, dans un espace donné, des ressources végétales par des animaux, dans des conditions compatibles avec ses objectifs avec les contraintes du milieu*" Lhoste (1986). Cette définition du système d'élevage peut selon l'auteur s'appliquer à différents niveaux d'échelle. Elle est pertinente au niveau de l'exploitation, elle le reste au niveau de la communauté rurale pour des ensembles plus vastes. Akakpo (1994) distingue deux types d'élevage en Afrique sub-saharienne :

- l'élevage sédentaire dans la région méridionale plus humide avec des animaux trypanotolérants ;
- l'élevage pastoral dans la zone septentrionale soudano-sahélienne avec des animaux trypanosensibles.

Il existe un autre type de transhumance qui se développe de plus en plus dans certains villages: système extensif ou semi-intensif d'embouche.

L'élevage pastoral qui est de loin le plus répandu, se définit comme "*une exploitation extensive de l'espace, basée sur la mobilité, qui assure la subsistance des hommes et des animaux et sauvegarde l'équilibre naturel par des déplacements réguliers en fonction du rapport homme/espace (pâturage et eau)/bétail, sous forme de nomadisme ou de transhumance*" (Akakpo, 1994). Ce dernier définit le nomadisme comme "*un déplacement anarchique, totalement imprévisible et présentant de grande variation*". Les vastes mouvements des éleveurs Mbororo entre le Niger, le Nigéria et le Cameroun et entre le Tchad et le Mali en constituent un exemple.

Par contre, *“la transhumance est un mouvement pendulaire entre le campement et l’endroit le mieux fourni en eau et en pâturage”* (Sinsin, 1985). Les mouvements sont organisés entre les pâturages de saison sèche et les pâturages de saison des pluies. C’est le mode d’élevage le plus répandu dans le Nord-Bénin.

Les définitions proposées sur le pastoralisme varient certes d’une discipline à l’autre, mais tendent presque toutes à rejoindre le modèle à trois dimensions (Landais, 1992) à savoir :

- l’homme (berger, groupe familial, société pastorale) qui attire l’attention des chercheurs en sciences sociales ;
- l’animal (troupeaux, population et peuplement animal) qui constitue l’objet des études vétérinaires et zootechniques ;
- et le territoire (milieu physique, ressources fourragères) qui fait beaucoup plus l’apanage des chercheurs zootechniciens et environnementalistes.

Par ailleurs la classification distinguant nomades et transhumants peut partir de différents critères selon les disciplines. Celle présentée plus haut est purement géographique ; les géographes focalisant (plus) leur attention sur la mobilité pastorale par son inscription spatiale. Les économistes accordent beaucoup d’importance aux critères liés aux activités productives et la formation de revenu. Les ethnologues de leur côté privilégient les critères liés à l’organisation sociale. Voyons maintenant l’appréciation de l’activité pastorale faite par certains chercheurs.

1.2. Le pastoralisme est-il la survivance d’une activité archaïque ?

Au regard des résultats de certaines recherches relatives au mode de production pastorale, la tentative est grande de qualifier d’archaïque l’activité pastorale.

Certaines études économiques et zootechniques ont montré la faible performance des systèmes pastoraux (Bawa, 1992 ; Oloulotan, 1988). D’autres auteurs ont notifié l’impact désastreux des activités pastorales sur l’environnement dû au surpâturage (Bako, 1995). Selon ces auteurs, l’élevage pastoral est un *“élevage de prestige”* incompatible avec les caractéristiques écologiques des milieux secs ou humides. Le mode de production pastorale serait alors une activité archaïque, appelée à disparaître. Les velléités de la plupart des gouvernements des Etats concernés de sédentariser les éleveurs est l’expression politique d’une telle conception.

Par contre, Konczacki (1978) considère que les stratégies pastorales sont en règle générale une expression de conflit entre les objectifs d'efficacité économique.

1.3 Le pastoralisme dans les zones de savane

Les formations végétales n'ont de réelles vocations pastorales, que dans le cas où elles ont été remaniées par l'homme : les activités agricoles permettent l'éclaircissement des forêts, entraînant du coup, une diminution des glossaires et la constitution d'une végétation herbacée à dominance graminéenne qui s'entretient par le feu. L'aire pastorale s'insère alors dans l'aire agricole.

Dans le Nord-Est du Bénin, Oloulotan (1988) a montré que ce sont les savanes qui sont les plus exploitées pendant la saison sèche. Ceci serait dû à leur réserve considérable en pâturage aérien. En saison pluvieuse par contre, ce sont les jachères qui sont les plus exploitées. Ce qui pourrait s'expliquer (toujours selon la même source) d'une part, par l'installation très remarquable des graminées, espèces très préférées des animaux pendant cette période, et d'autre part, par le fait que les milieux savaniques très fermés pendant la saison pluvieuse conservent l'humidité et la chaleur et de ce fait abritent beaucoup d'insectes.

Mais l'exploitation de ces zones de jachères est souvent rendue difficile par les cultures. Ohouko (1986) rapporte les difficultés d'accès aux jachères par les éleveurs dans la Sous-Préfecture de Banikoara. En outre, la complémentarité entre activité agricole et activité pastorale dépasse le cadre restreint de paramètres de production. Une approche en deux temps évoquée par Landais et Lhoste (op. cit.) propose une analyse des relations entre peuples pasteurs et sociétés paysannes (agricoles) et une analyse des relations entre agriculture et élevage dans chacun des systèmes ainsi distingués par chaque groupe. Les purs pastoralistes sont obligés d'échanger les produits pastoraux contre les céréales. Les agriculteurs tirent également profit de ces échanges pour la complémentation de leur alimentation en produits animaux et l'acquisition d'animaux de trait. Une telle interdépendance entre temps forte dans le Nord-Bénin s'est détériorée ces dernières années (Driel, 1995 ; De Haan, 1992 ; Douma, 1995).

S'agissant des relations agriculture-élevage, au sein des sociétés pastorales, nombre d'auteurs ont notifié l'engagement agricole de plusieurs pasteurs qualifiés alors d'agro-pasteurs. Bernardet (1984) rapporte le cas des éleveurs peulh de la Côte d'Ivoire qui pratiquent l'agriculture même avec la traction animale. Blanc et al., (1992) expliquent les raisons d'un engagement agricole des éleveurs Mbororo en Centrafrique par la baisse drastique de la valeur

relative des produits pastoraux rendant les échanges plus défavorables aux éleveurs ces dernières années. En conséquence, les pasteurs Mbororo pratiquent de plus en plus l'agriculture pour la subsistance afin d'éviter une exploitation excessive du cheptel. Aussi Okoruwa (1994) décrit-il le système d'élevage de l'Etat d'Oyo (Nigéria) d'agro-pastoral, l'agriculture intégrée est le système le plus développé. Ce qui est pareil où l'agro-pastoralisme est le système le plus pratiqué par la communauté pastorale dans la partie septentrionale du pays (Boogers, 1989 ; Sinsin, 1985 ; FAO, 1991).

La culture revêt pour les pasteurs une importance croissante. D'ailleurs les éleveurs à plein temps sont moins nombreux que ceux qui font aussi de l'agriculture selon Galaty (1981). Mais une contrainte majeure soulevée par Bayer et Grell (1995), de même que Sinsin (1991) est qu'en même temps l'accès aux terres leur est de plus en plus difficile.

1.4 Les fonctions du bétail bovin

La première fonction du bovin à laquelle l'on fait allusion est celle de la subsistance. Payne (1990) convient avec beaucoup d'auteurs que le bétail est une source essentielle de viande, de lait, de travail et de plusieurs sous-produits de grande valeur. Mais il ajoute que ces fonctions sont égales ou même secondaires à la valeur sociale du bétail : source de prospérité, de prestige au sein de la communauté.

Schneider (1984) critique sévèrement la thèse du rôle de subsistance du bétail dans les sociétés pastorales. L'auteur rapporte les résultats de plusieurs études qui ont montré que la consommation apparente du lait (Dahl and Hjort, 1976) et de la viande (Alidington and Wilson, 1968) est jugée insuffisante pour satisfaire les besoins vitaux des communautés pastorales. Konczacki (1978) rapporte le point de vue des anthropologues selon lequel le bétail contribue au renforcement des relations sociales les plus importantes : mariage, naissance. Mais les fonctions du bétail ne sauraient être identiques dans tous les milieux à cause de la spécificité des conditions bioclimatiques, socio-économiques et historiques particulières.

1.5 Les facteurs de transformation et les politiques pastorales

L'UNESCO (1981) affirme que depuis un siècle, les sociétés exploitant les écosystèmes pâturés tropicaux ont connu des transformations importantes liées à trois facteurs principaux :

- La commercialisation : la vente bétail prend de l'importance ;
- L'urbanisation : la ville est devenue pour l'essentiel l'aboutissement des migrants ;

- L'industrialisation : en Mauritanie par exemple, l'implantation d'industries minières en 1963 a déterminé d'importants courants migratoires vers les centres urbains de Zouerte et de Nouadhibou.

Les difficultés rencontrées actuellement par les communautés pastorales sont en partie liées à la pression foncière due à l'extension des superficies cultivées. Très peu d'attention serait portée aux pasteurs dans l'élaboration des politiques de développement. Selon Konczacki (op.cit.) les politiques pastorales ne sont pas sous-tendues par un bon diagnostic des problèmes à résoudre. Elles sont selon plusieurs auteurs cités par Perrier (1995) basées sur trois hypothèses à savoir que :

- Le secteur pastorale ne contribue pas de façon substantielle à l'économie nationale (Vedeld, 1992) ;
- Les objectifs et les mécanismes de l'activité pastorale sont irrationnels et nécessiteraient d'être remplacés (Livingstone, 1977) ;
- Le système de gestion de l'élevage pastoral est destructeur de l'environnement (White, 1992).

Ces hypothèses sont dans l'ensemble erronées selon l'auteur qui propose que des études partent dorénavant des hypothèses contraires à celles-ci. Vabi (1988) a montré à travers la mesure de la perception des éleveurs et des agents de vulgarisation sur les contraintes de production dans l'Etat de Kwara (Nigeria) que les services apportés par ces derniers ne concordaient pas avec les besoins réels des éleveurs. Mais comment cela pouvait-il en être autrement lorsque ceux qui sont chargés de concevoir et d'exécuter ces politiques proviennent d'environnement socioculturels différents de celui des pasteurs ? (Buhmann et Ly, 1995). Un autre fait marquant soulevé par ces deux auteurs est la priorité accordée par les projets de développement à la production de viande dans un système d'élevage laitier.

Par ailleurs, les politiques pastorales visent la sédentarisation des pasteurs, chose unanimement reconnue par les participants à la conférence sur « l'avenir des peuples pasteurs » tenue à Nairobi (Kenya) du 04 au 08 Août 1980 (Galaty et al, 1981). Les conférenciers ont montré que la sédentarisation des nomades ou semi-nomades est susceptible d'accroître la détérioration de l'environnement, de diminuer la productivité pastorale, d'enlever aux producteurs des ressources vitales à des moments ou à des lieux déterminés et de manière générale, de bouleverser radicalement les systèmes pastoraux.

Cependant plusieurs années après cette conférence, les politiques pastorales n'ont pas beaucoup changé d'optique.

1.6 Problématique du développement pastoral : quelques enjeux

La multiplicité des acteurs impliqués dans l'activité pastorale est à l'origine des divergences d'objectifs et de stratégies.

Au sein des pasteurs eux-mêmes, la gestion communautaire des ressources pastorales (pâturages et eau) est à l'origine des stratégies individuelles de maximisation de leur utilisation. Dans le même temps aucun individu ne veut consentir des efforts pour l'aménagement ou l'entretien de ces ressources. En conséquence, les potentialités diminuent : un bien à usage communautaire devient très tôt un bien rare pour l'ensemble des utilisateurs (Konczacki, 1978). Une thèse bien connue dans ce cadre est celle de "la tragédie des communs" ("tragedy of the commons" de Hardin, (1968) rapportée par plusieurs auteurs). Cette thèse confirme les observations de Douma (1995) selon lesquelles les éleveurs du Borgou se soucient peu de l'amélioration des aires sur lesquelles ils font paître leur bétail.

D'un autre côté, le problème devient plus compliqué dans les zones plus humides où les communautés pastorales ou agro-pastorales cohabitent avec les agriculteurs. Ces derniers sont propriétaires des animaux qu'ils confient aux pasteurs auquel le droit de la liberté de pâture est reconnu. Digard et al., (1993) montrent que les agriculteurs essaient d'accroître leur emprise foncière tout en investissant davantage dans l'élevage bovin. Par conséquent les éleveurs dans leur grande majorité sont dans une situation d'insécurité foncière. Mais pour De Zeeuw (1995), la notion de sécurité foncière varie d'un acteur à un autre : le degré de sécurité foncière est lié à l'importance des possibilités et garanties d'un acteur donné (agriculteur, pêcheur, éleveur, chasseur, etc), à avoir accès aux éléments pertinents du foncier. Puisque les ressources pastorales se limitent au pâturage et à l'eau, les éleveurs se sentiront toujours en sécurité pour autant que la liberté de pâture et d'accès aux ressources hydriques leur serait garantie.

Les conflits d'intérêts au niveau local sont devenus très importants et complexes (Mongbo et al, 1996). Driel (1995) estime que dans le Nord-Bénin, la gestion du terroir sera difficile à réaliser avec des groupes ayant des pouvoirs et des intérêts inégaux voire contradictoires. Le développement pastoral n'est donc pas chose facile et le rôle de la recherche demeure encore très important.

1.7 Tendances actuelles des recherches sur les systèmes d'élevage face à la crise des sociétés pastorales

La zootechnie occupe une bonne place parmi les disciplines qui ont beaucoup étudié les systèmes d'élevages tropicaux. Cette discipline utilise surtout des approches en termes de rapports trophiques, approches contestées par Hubert (1994) qui notifie que l'espace-ressource est l'objet d'un ensemble de décision qui en organisent l'utilisation selon des objectifs qui ne peuvent être assimilés à l'optimisation des prélèvements.

De leur côté, ainsi que le rapporte Bierschenk (1994), les économistes ont longtemps jugé l'économie pastorale suivant des critères de productivité, alors que l'efficacité des choix et des actes doit être appréciée dans les termes des objectifs de leurs auteurs.

Mais la complexité reconnue irréductible des systèmes pastoraux, ajoutée à l'échec des projets de développement en direction des pasteurs nécessite une approche participative (Landais, 1986 ; ILCA, 1990). Cette approche oriente les moyens d'investigation sur le fonctionnement global de tous les acteurs. Cela n'exclut tout de même pas des analyses exhaustives et approfondies sur des questions bien précises telles que les aspects inhérents aux sciences sociales trop faiblement associées dans le passé à l'étude des systèmes d'élevage pastoraux (Scoones, 1995). La présente étude vise à apporter une contribution dans le cas de la Donga (Bénin).

Chapitre II : Présentation de la zone d'étude

Dans cette partie, nous aborderons les différents facteurs responsables de la formation du paysage végétal des groupes socioculturels et leurs activités dans notre zone d'étude.

2.1. Situation Géographique

Le département de la Donga est issu de l'ancien département de l'Atacora dont il occupait la zone sud. Il est situé entre 8°29' et 10°03' latitude nord et entre 1°20' et 2°15' longitude Est (voir figure 1). Il s'étend sur une superficie de 11 126km². C'est dans cet espace que se pratique le mouvement transhumant et les activités agricoles. Ce dernier constituera le cadre de notre étude.

2.1.1. Relief

Le site est une large pénéplaine qui s'appuie sur les contreforts de la chaîne de l'Atacora au Nord-Ouest et qui descend en faible pente régulière (2,5%) vers le Sud-Est. Au dessus de celle-ci se trouve une couche d'altérite de 20 mètres d'épaisseur environs. L'étude de Zoumarou Anikalia (1998) montre qu'il semble exister une cohérence significative entre l'épaisseur des latérites et le commandement des versants. Ces versants sont généralement sur des pentes peu contraignantes ; conditions favorables aux activités agricoles et pastorales mais progressivement dégradés par le piétinement et le tassement des troupeaux.

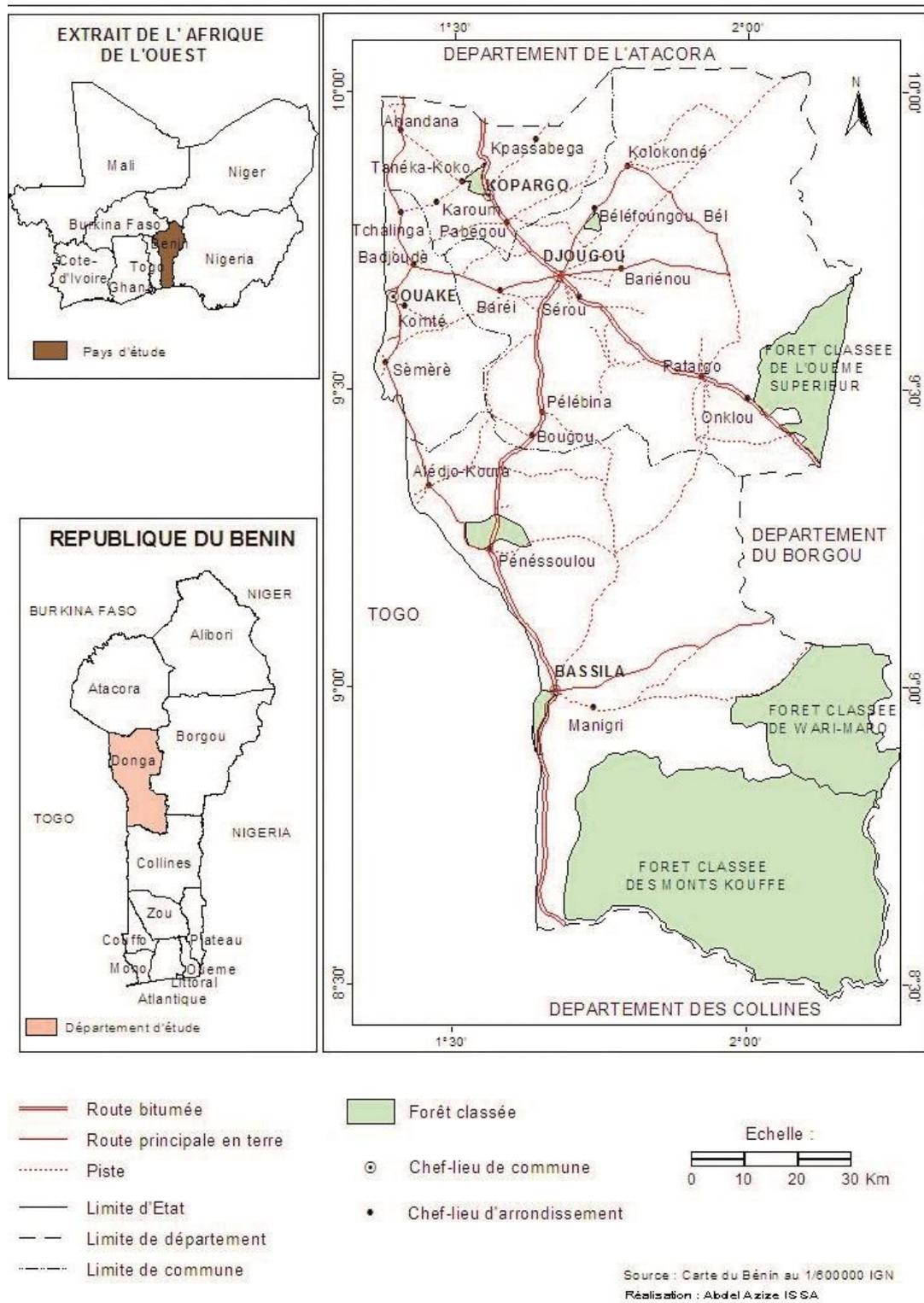
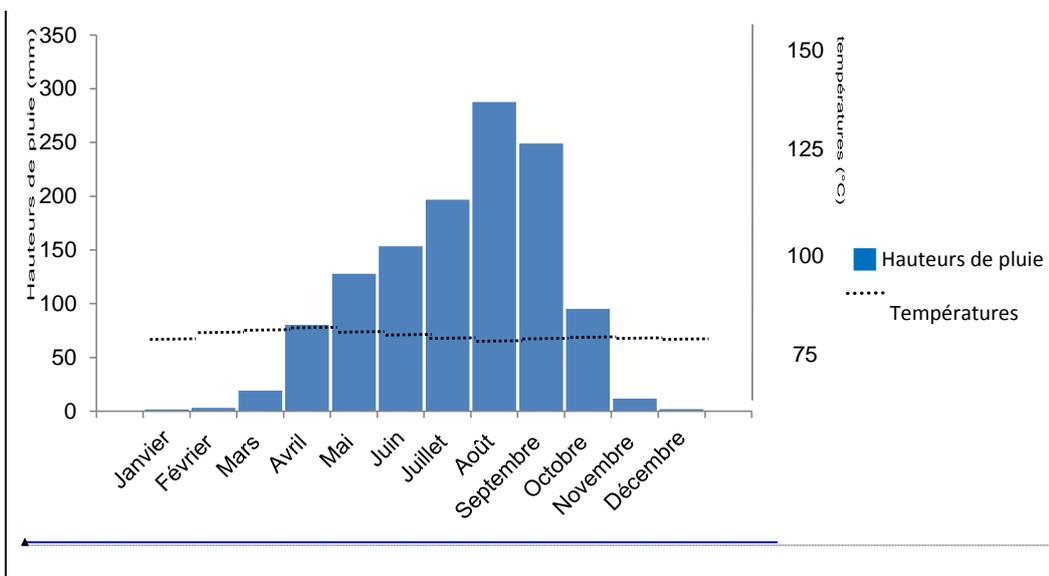


Figure 1: Carte de localisation de la Donga

2.1.2. Climat

Le climat caractéristique de la Donga s'inscrit dans l'ensemble plus vaste de la zone climatique soudano-guinéenne de type semi-aride du Bénin. Mais on le range plus précisément dans le système pluviométrique unimodal en tant que climat tropical humide et de style atacorien. C'est un climat pluvieux dont la normale des précipitations se situe entre 1200mm et 1300mm par an (annexe3). La température moyenne est d'environ 28,3° C. Pendant l'harmattan, vent sec et froid, l'amplitude thermique diurne peut atteindre 16°C. L'humidité relative de l'air oscille normalement entre les extrêmes moyens. La saison sèche couvre la période de Novembre à Mars. La saison des pluies qui occupe le reste de l'année est caractérisée par quelques variations pluviométriques d'une zone à l'autre, d'une station à l'autre et d'une année à l'autre.



Mis en forme : Police : (Par défaut)
Times New Roman, 12 pt

Figure 2 : Moyenne mensuelle des précipitations et des températures (1980 – 2013). Station de Natitingou (diagramme ombro-thermique)

Source : ASECNA, 2013.

La figure 2 met en relief l'évolution des pluies et des températures moyennes mensuelles de la station de Natitingou de 1980 à 2013.

De l'observation de cette figure, il ressort que le régime pluviométrique de la station étudiée est unimodal.

Une saison sèche de Novembre à Mars (5 mois). L'harmattan s'installe à partir de Novembre et prend fin en Février avec l'arrivée d'une pluie en pleine saison sèche. La

chaleur commence par s'installer peu à peu et atteint sa valeur maximale en Mars (31,9°C). Durant la saison sèche, les feux de végétation détruisent la majeure partie de la biomasse. Les sols désormais nus, sont soumis à la forte chaleur des mois de Mars et Avril, aux violents vents du mois de Février et aux premières pluies d'Avril qui les dégradent.

Une saison pluvieuse qui commence en Avril et prend fin en Octobre (7 mois). Les premières pluies d'Avril font repousser les graminées. Les hauteurs maxima de pluies sont enregistrées durant les mois d'Août et de Septembre causant la crue dans les zones humides. Les cultures jaunissent avec un arrêt systématique de leur croissance. Les dernières pluies du mois de Septembre et d'Octobre accompagnées de très violents vents rabattent les arbres et les cultures.

Néanmoins cette inégale répartition des pluies dans l'année est un facteur favorable aux activités agricoles et surtout au développement des cultures de décrues, avec une possibilité de mobilité des éleveurs et de leurs troupeaux pour la recherche d'eau et de pâturages.

2.1.3. Hydrographie

Bordée par trois importants cours d'eaux ; Adjiro au Sud, Térrou à l'Est et Nourougouya au Nord qui sont tous les affluents de l'Ouémé supérieur, la zone d'étude est donc assez drainée (voir figure 3). Ainsi on peut rencontrer les affluents et sous-affluents de Térrou, Nourougouya et Adjiro à travers toute la zone. A cela, il faut ajouter Akarhabato et Momongou qui sont les sous-affluents de l'Ouémé. Comme affluents de la rivière Térrou, on peut citer du Nord au Sud : Doninga à Djougou, Gah, Taita, Founa-Soubroukou, Bounyari et Seiga à Saramanga. Un peu plus au Sud, Kémétou à M'Borko, Saramanga et Pénéssoulou. Les cours d'eau comme Affon, Sankowi, Doullera et Findara convergent vers Nourougouya tout en alimentant d'importantes zones comme Kopargo, Passabia et Foubbéa. Adjiro draine les localités Aoro Nago, Biguina II, Kprèkété et Oko au Sud du département. Cette disponibilité hydrographique fait que la plupart des communes de la Donga sont riches en cours d'eau, convoités par les transhumants des pays voisins pour le développement de leurs activités.

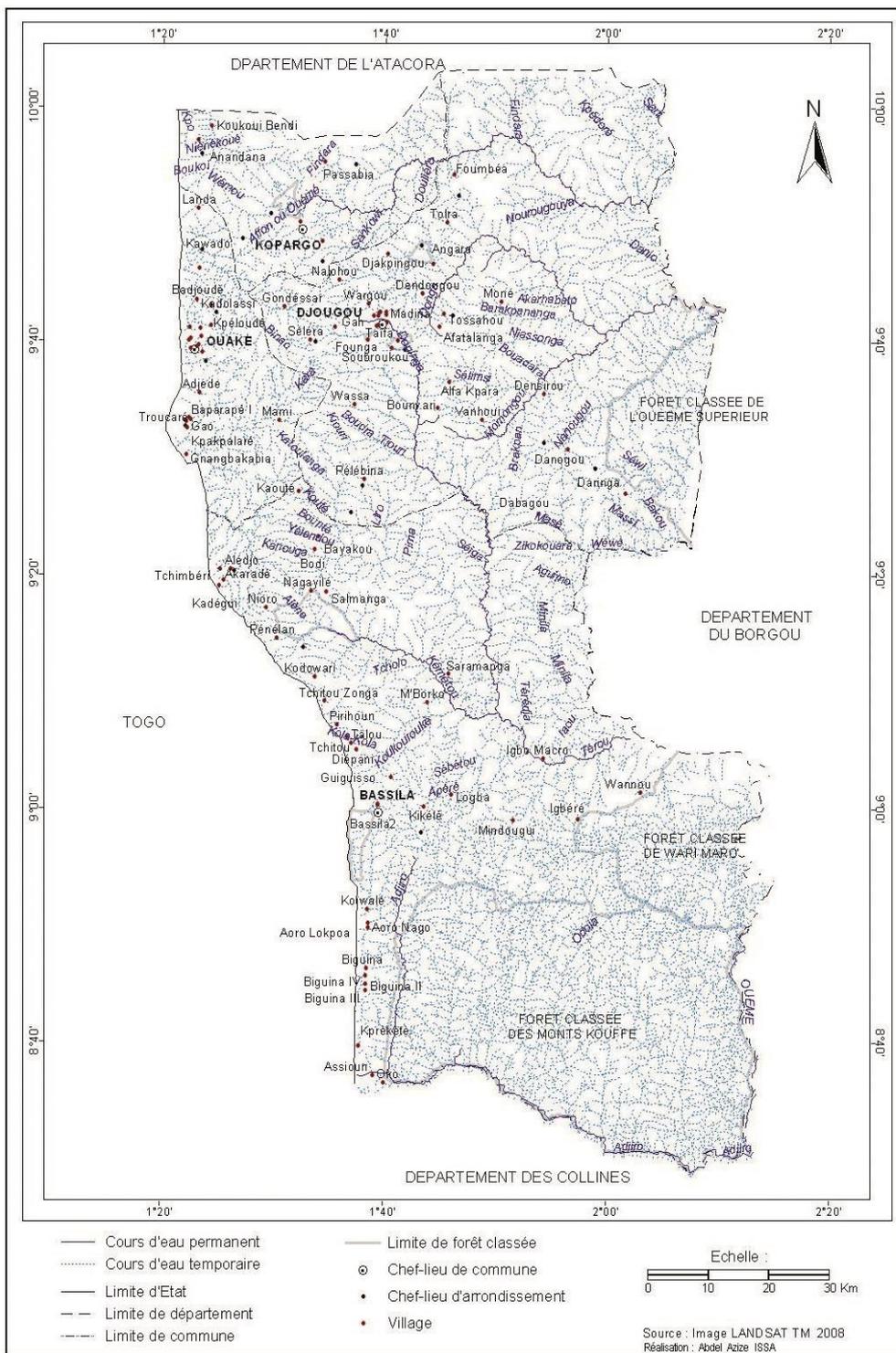


Figure 3 : Hydrographie

2.2. Sols et végétations

2.2.1. Sols

Les sols sont très variés. Tous les sols, selon le travail de Lamouroux (1957), sont caractérisés d'une part par des accumulations d'hydroxydes, d'autre part par une pente assez forte accentuant les mouvements des solutions du sol et les phénomènes d'érosion. On distingue trois types de sols : les sables à concrétions, sols ferrugineux tropicaux, et les sols hydromorphes de thalweg. Les sols ferrugineux tropicaux (à concrétions, indurés, lessivés en argile et sesquioxides) sont les plus fréquents. Ce sont des sols généralement très sensibles à l'érosion dès que la pente dépasse 2 et 3% (Lamouroux, 1957). La réserve en eau de ces sols est très faible peut-être à cause de la présence de la roche mère à faible profondeur et le faible pouvoir de rétention des sables à concrétions. Ces sols se trouvent sur les interfluves et les versants des rivières permanentes.

Les sols hydromorphes de thalwegs sont suffisamment gorgés d'eau et s'observent sur les petits drains de Térou, Adjiro et Nourougouya. Ces sols sont argilo-sableux.

Notons que sur les supraèdres (sommets des versants), les sols gris verdâtres, argilo-sableux et bien drainés. Sur les métaèdres (versants), les sols sont sablo-argileux et généralement le granite est sub-affleurant. Dans les intraèdres (bas-fonds), les sols sont lourds. Ils contiennent en général des éléments qui proviennent du décapement des supraèdres et des métaèdres. Ces éléments sont les sables, les concrétions, les argiles et même parfois les débris de végétaux et d'animaux. Ces sols dépendent du climat, de la végétation, du relief et surtout des activités anthropiques. En ce qui concerne le dernier élément, les feux de végétation et le surpâturage sont les principaux responsables de la dégradation du sol.

2.2.2. Formations végétales

L'analyse des photographies aérienne de la Donga et les observations faites sur le terrain permettent d'identifier plusieurs classes de végétations.

- **Forêts denses rélictuelles d'interfluves semi-décidues**

En haut du versant, en particulier sur les crêtes et les plateaux d'interfluve, les forêts denses sans doute héritées des périodes plus humides forment localement des peuplements pouvant atteindre plusieurs hectares.

Les espèces suivantes caractérisent ces forêts : *Albizia zygia*, *Ceiba pentandra*, *Milicia excelsa*, *Bridelia ferruginea*, *Khaya senegalensis*.

- **Forêts galeries**

Au bas des versants, les forêts galeries se trouvent sur les drains d'ordre supérieur à trois lorsque le lit des rivières devient sableux, rocheux. Les galeries forestières de notre domaine d'étude sont fermées.

La distance moyenne entre les arbres est très réduite. Ces forêts galeries qui peuvent se limiter aux seules berges du lit sont dites « ripuaires ou rupicoles » ou peuvent s'étendre sur les zones plus larges, c'est-à-dire « vallicoales ». C'est dans l'objectif de différencier les forêts galeries que nous avons fait des observations sur les galeries forestières de la forêt classée de Pénésoulou au Nord de Bassila. En effet, ces forêts-galeries de Pénésoulou sont étalées dans la vallée sur près de 100 mètres. Ce sont des forêts-galeries vallicoales. Ces formations, du fait de leur caractéristiques spaciales sont observables par télédétection. Mais la majorité des forêts-galeries sont concentrées sur les berges et ne sont pas observables par télédétection. Ce sont des forêts-galeries rupicoales.

Les espèces rencontrées sont surtout *Elaeis guineensis*, *Mimusop endogensis*, *Berlinia grandiflora*, *Albizia zygia*, *Diospyros mespiliformis*, *Ceiba pentandra*, *Milicia excelsa*, *Khaya senegalensis*.

- **Forêts de glacis périphériques**

Ces formations se trouvent sur des surfaces d'érosion à pente douce et régulière en s'appuyant sur les reliefs d'inselberg. Ces formations peuvent être confondues aux savanes saxicoales. Mais, il est intéressant de noter qu'il existe une grande différence physiologique entre les formations se trouvant sur les glacis et les savanes saxicoales.

Les forêts de glacis périphériques sont fermées. Les arbres sont très rapprochés comme dans le cas des formations précédentes. C'est l'un des caractères qui les différencient des savanes. Le rapprochement des arbres entraîne un recouvrement des canopées comme le cas des forêts denses semi-décidues. On peut retrouver ces formations sur les glacis de Igbéré kowano, d'Akouta kékééré. Par rapport aux savanes saxicoales, elles ont une activité chlorophyllienne plus importante.

Ces formations ont plusieurs strates de végétation. Contrairement aux forêts galeries et forêts denses relictuelles, le sous-bois est bien fourni. Les conditions d'humidité dont les forêts de glacis périphériques bénéficient font que la taille moyenne des arbres se situe entre 15 et 30 mètres.

Ces forêts de glacis ont particulièrement la même composition que les galeries forestières. Les espèces rencontrées sont surtout *Mimusop endongensis*, *Berlinia grandiflora*, *Albizia zygia*, *Diospyros mespiliformis*, *Ceiba pentandra*, *Milicia excelsa*, *Khaya senegalensis*.

- **Forêts claires et savanes naturelles**

Les formations forment des peuplements ouverts avec des arbres dont les canopées sont jointives. L'ensemble du couvert laisse largement filtrer la lumière du sol. Les graminées sont abondantes et peuvent être associées à d'autres plantes suffrutescentes ou herbacées. Les espèces ligneuses qui sont les plus fréquemment rencontrées sont : *Anogeissus leiocarpus*, *Isobertinia doka*, *khaya senegalensis*, *Vapaca togoensis*, *Azelia africana*, *Isobertinia tomentosa*, *Pterocarpus erinaceus*, *Vitellaria paradoxa*, *Pericopsis laxiflora* et *Vitellaria paradoxa*. La strate herbacée, surtout dans les savanes boisées, est dominée par les graminées comme : *Andropogon schienseis*, *Andropogon chinensis*.

- **Savanes arborées et savanes arbustives**

Ces formations sont couvertes. Les savanes arborées du sous-bois présentent des arbres et les arbustes disséminés parmi les tapis graminéens. Quant aux savanes arbustives, elles sont dominées par des arbustes et des tapis de graminées. La savane arbustive se retrouve partout où l'activité humaine (cultures) a été dominante surtout dans le passé (vieilles jachères).

Ces formations sont surtout la conséquence du passage périodique du feu. L'action des feux limite la régénération des arbres et en empêche la croissance de certains.

L'espèce qui s'impose dans cette formation est *Daniellia oliveiri* et fréquemment associée à *Burkea africana*, *Detarium microcarpum*, *Terminalia avicennoides*, *Azelia africana* et à *Parkia biglobosa*. Dans les savanes arbustives dominent les espèces suivantes : *Bridelia ferruginea*, *Hymenocardia acida*, *Annona senegalensis*.

- **Bas-fonds herbeux**

La végétation de ces formations est constituée d'un tapis herbacé moyennement dense, de physionomie uniforme. Les bas-fonds herbeux sont caractérisés par l'unicité de leurs strates. La taille des herbes ne dépasse pas 2 mètres. On retrouve des plantes herbacées comme les graminées de la tribu des Andropogonae et parfois des Cyperacées. On note entre

autres les espèces suivantes : *Mitragyna inermis*, *Andropogon gayanus*, *Andropogon schirensis*, *Andropogon chinensis*, *Brachiaria falcifera* et *Hyparrhenia rufla*.

- **Autres formations**

Lors de la cartographie et des observations de terrain, nous avons identifié d'autres types de formations qui ont des caractéristiques très particulières. Les recherches sur le terrain nous ont permis de constater que le paysan ne détruit pas tous les arbres pour installer son champ. Il préserve certaines espèces comme *Vitellaria paradoxa* ou Karité, *Parkia biglobosa* ou Néré qui donnent des fruits commercialisés ou transformés sur place (en beurre de karité et en moutarde "Néré"). D'autres espèces qui sont surtout des arbustes accompagnent ces espèces précitées. Ce sont par exemples : *Strichnos spinosa*, *Strichnos innocua*, *Nauclea latifolia*, *Detarium microcarpum*, *Anogeissus leiocarpus*, qui sont associées à différentes espèces herbacées. Ces champs ressemblent sur des images à des savanes arborées très ouvertes favorable à l'infiltration des animaux.

Ces unités végétales sont nettement influencées par l'exploitation agricole, animale et les feux de végétation. Pendant la saison sèche, les jachères offrent un paysage pitoyable dominé par le karité (*Butyrospermum parkii*) et le néré (*Parkia biglobosa*). Cependant, la Donga dispose de vastes étendues de pâturages naturels pour accueillir des éleveurs et des animaux des pays voisins. Cette capacité de charge s'amenuise progressivement, du fait de développement des activités agricoles et de l'augmentation de la taille du cheptel accueilli.

2.3. Le cadre humain

Du point de vue démographie, le département de la Donga fait partie des petits départements du Bénin. De 248 695 habitants en 1992 (RGPH, 1992), sa population est passée à 350 062 habitants en 2002 (RGPH, 2002) soit un taux d'accroissement naturel de 3,48%. Cinq groupes socio-culturels dominent cette population :

- les Yoa : ils représentent 28,5% de la population totale. Les Yoa sont souvent les agriculteurs.
- les Lokpa : ils font 18,5% de la population et sont souvent des agro-éleveurs.
- les Peulh sont des éleveurs et vivent dispersés un peu partout sur l'étendue du territoire. Ils forment 11,5% de la population y compris les transhumants.
- les Dendi sont des agro-éleveurs et habitent surtout la partie Nord-Est du département. Ils représentent 5,7% de la population.

- les Nagot représentent 5,5% de la population. Ils sont agriculteurs.

A ces cinq groupes socio-culturels, s'ajoutent quelques minorités constituées des Berba, des Wama, des Ani, des Gourmantché, Kotokoli et des Fon. La répartition des différents groupes est la suivante :

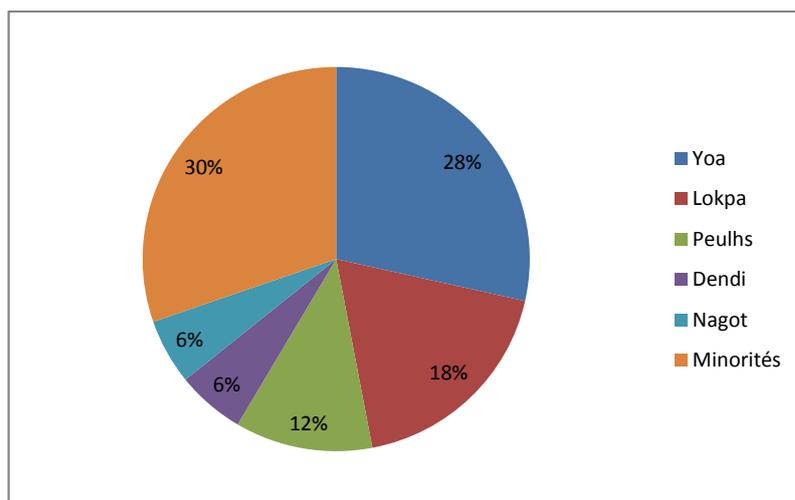


Figure 4: Répartition des groupes socio-culturels dans la Donga .*Source* : INSAE– Cotonou

Du point de vue densité, il faut distinguer les quatre communes :

- la commune de Ouaké est la plus peuplée avec en majorité les Yomlokpa et les Peulh. La densité de la population est de 69,13 habitants/km² contre 31,46 habitants/km² pour l'ensemble du département ;

- La partie Nord-Ouest (Copargo) vient ensuite avec 58,01 habitants/km². On y rencontre les Yom lokpa, les Peulh et les Dendi ;

- Djougou est au Nord-Est. Elle comprend les Yomlokpa puis les dendi et les peulh. Sa densité est 45,86 habitants/km² ;

- au Sud du département, Bassila comporte en majorité les Yomlokpa, les Peulh, les Ani et les Nagot. La densité de la population humaine est 12,63 habitants/km².

Chapitre III : Méthodologie générale

3.1. Etude diagnostique

3.1.1. Le cadre géographique couvert par l'étude

L'étude diagnostique a impliqué les communes impactées par la transhumance départementale et / ou la transhumance transfrontalière (cf. tableau I et figure n°1). Elle a consisté à faire une analyse FFOM (Forces, faiblesses, opportunités et menaces) de la transhumance dans la Donga, de formuler les recommandations et d'ouvrir les pistes de réflexion pour la série de concertation qui a suivi.

Tableau I : Liste des villages ou arrondissements affectés par la transhumance

Communes	Villages ou arrondissements
Kopargo	Koukoui Bendi, Barmisso, Pabégou, Singéré, Anadana,
Ouaké	Tchalinga, Kpéloudè, Adjèdè, Badjoudè, Komté
Djougou	Bariénou, Pélébina, Patargo, Bougou, Béléfougou, Sèmèrè 2
Bassila	Pénessoulou, Bodi, Bassila, Kodowari, Igbo macro, Manigri

Source : Terrain, Juin 2013

3.1.2. Enquête de terrain

3.1.2.1. Les outils de collecte de données

Les outils, utilisés pour collecter les données sont le questionnaire, le guide d'entretien et la grille de dépouillement. Les questionnaires ont permis de collecter les données à des fins d'analyses statistiques. Quant aux guides d'entretien, ils ont servi à recueillir des informations qualitatives sur les stratégies d'intervention et le degré de satisfaction des acteurs. Enfin, les grilles de dépouillement ont été utilisées pour faire la synthèse des informations collectées.

3.1.2.2. Echantillonnage

L'étude a pris en compte toutes les catégories d'acteurs directement ou indirectement impliqués dans la gestion de la transhumance. Il s'agit des responsables des structures intervenant dans la gestion de la transhumance, des agriculteurs et des éleveurs transhumants.

Les personnes interrogées ont été retenues, à partir des techniques de l'échantillonnage à choix raisonné, dans les quatre communes citées par la transhumance. Au total 64 personnes ont été interrogées (cf tableau II).

Tableau II : Composition de l'échantillon

Acteurs ciblés	Effectif
Agriculteurs	10
Eleveurs	10
Autorités municipales	04
Agents de développement rural	05
Comité de transhumance	08
Chefs traditionnels et Chefs Peulh	04
Chef de village/CA	04
Forces de l'ordre	04
Chefs cantonnement	04
Chefs secteur élevage	04
Bouchers	02
Commerçants de bétail	05
TOTAL	64

Source : Terrain, Juin 2013

3.1.2.3. *Collecte des données*

La collecte des données s'est déroulée du 25 Mai au 26 Juillet 2013. Ces données collectées se rapportent à la gestion de la transhumance et aux atteintes des acteurs impliqués. Il s'agit de savoir :

- les enjeux autour de la gestion de la transhumance ;
- les acteurs impliqués dans la question de la transhumance et leurs rôles ;
- les conflits et le mode de règlement des conflits relatifs à la transhumance ;
- les actions à mener dans le cadre de la prévention des conflits et d'une gestion appropriée de la transhumance ;

3.1.2.4. *Traitement et analyse des résultats*

Les données ont été dépouillées, classées par thème et suivant les objectifs de l'étude. L'analyse du contenu des discours des enquêtés d'une part, et des documents consultés, d'autre part, a permis d'évaluer la situation de départ et de faire des projections permettant d'envisager des perspectives heureuses pour la gestion de la transhumance dans la Donga. Grâce au modèle SWOT (Strengths, Weakness, Opportunities and Threats) utilisé, il a été établi qu'on peut faire de la transhumance un véritable levier de développement.

3.2. Les concertations

Sur la base de l'étude diagnostique, on a assisté à quatre concertations communales pour discuter des résultats en vue de les approfondir. Les concertations communales ont réuni, chacune, plus d'une vingtaine de participants venus d'aux moins trois communes. Elles se sont déroulées à Djougou.

Chacune des concertations a rassemblé des représentants des services techniques déconcentrés ou départementaux sectoriels impliqués dans la gestion de la transhumance, des élus locaux, des représentants d'éleveurs et d'agriculteurs, du personnel de protection et de surveillance de la sécurité des biens et des personnes, de la société civile, des vétérinaires, etc.

Ces concertations ont permis de formuler des recommandations afin de :

- renforcer et peaufiner le cadre de dialogue qui existe entre les différents acteurs ;
- définir des stratégies pour la constitution de pâturages et de couloirs de passage dans le cadre de la transhumance départementale et transdépartementale;
- mettre en place un cadre juridique adéquat pour la transhumance de la Donga.

3.3. L'enquête de consolidation

L'enquête de consolidation est intervenue après la concertation départementale. Elle s'est déroulée du 3 Août au 8 Août 2013, et a abordé les thématiques suivantes :

- le mode d'accès à la terre,
- les types de relation entre les acteurs impliqués,
- les mécanismes de gestion de la transhumance,
- les perspectives pour une gestion plus bénéfique de la transhumance.

La démarche n'a pas variée. Il est à noter, cependant que les personnes interrogées ne sont pas les mêmes que lors de la première manche et l'échantillon aussi a légèrement baissé (cf tableau III).

L'enquête a permis de confirmer les recommandations issues de la concertation départementale et de compléter au besoin certaines informations.

Tableau III : Echantillon de l'enquête de consolidation

Acteurs ciblés	Effectif
Agriculteurs	08
Éleveurs	08
Autorités municipales	04
Agents de développement rural	04
Comité de transhumance	03
Chefs traditionnels et Chefs Peulh	03
Chef de village/CA	03
Forces de l'ordre	05
Chefs cantonnement	02
Chefs secteur élevage	02
Bouchers	03
Commerçants de bétail	02
TOTAL	45

Source : Terrain, 2013

3.4. Difficultés et limites

Il est à signaler deux ordres de difficultés : celles relatives à l'accès aux informateurs, et les autres liées à la qualité des informations. Par rapport à l'accès aux informations, certains agents de sécurité, éleveurs et autorités municipales ont été peu coopératifs. Mais ils ont néanmoins donné l'essentiel, notamment lors des concertations. Concernant la qualité des informations, certains informateurs, notamment les bouchers, ne prennent pas toujours la mesure de l'enquête et donnent des réponses vagues ou n'acceptent pas de répondre.

Plusieurs autres facteurs ont limité l'enquête. Ainsi, les pluies, les activités champêtres, les carêmes, l'étendue des camps peuls, la mobilité des éleveurs transhumants n'ont pas facilité la collecte des données.

CHAPITRE IV : RESULTATS ET DISCUSSION

4.1. Les conditions de la pratique de la transhumance

L'étude des facteurs de la transhumance dans la Donga est abordée suivants deux axes : les atouts et les contraintes.

4.1.1. Les atouts de la transhumance

Plusieurs dispositions favorisent la pratique de la transhumance dans la Donga. Il s'agit de l'ensemble des facteurs naturels et humains qui, à la fois, concourent au bien être du cheptel et du pasteur. Ces facteurs jouent un rôle considérable dans le croît du cheptel local et dans l'arrivée massive et continue des éleveurs des pays voisins depuis les grandes sécheresses des années 1970 et 1980. Les atouts liés aux caractéristiques géographiques, richesse floristique et densité du réseau hydrographique ont été abordés dans la description du site d'étude.

4.1.1.1. Atouts démographiques

Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), en février 2002 la Donga comptait une population résidente de 350 062 habitants, avec une variation de la densité se présentant comme suit : Ouaké : 69,13 habitants/km²; Kopargo : 58,01 habitants/km²; Djougou : 45,86 habitants/km² et Bassila : 12,63 habitants/km². Estimée aujourd'hui à 432000 habitants, la population de ce département est inégalement répartie. Cette inégale répartition spatiale de la population est à la fois un atout et une contrainte pour l'élevage. Un atout, parce que la faible densité de population favorise le mode extensif d'élevage qui se pratique. Les éleveurs et leurs troupeaux peuvent aller librement d'un point à un autre, à la recherche de complément alimentaire, sans causer trop de dégâts humains et matériels.

4.1.1.2. Atouts liés à la diversité socioculturelle et aux activités économiques

Selon les données de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE, 2009), l'agriculture occupe près de 61,15% de la population active et contribue pour 38% du PIB. Le sous-secteur élevage contribue pour 5,7% du PIB et pour 16,9% au secteur primaire. Il faut souligner que l'agriculture et l'élevage sont tous basés sur des systèmes extensifs, c'est-à-dire des systèmes d'exploitation favorables à la pratique de la transhumance. Il faut aussi ajouter que l'agriculture offre aux éleveurs transhumants non seulement des vivres, mais aussi des résidus importants de récoltes comme le fourrager aux animaux.

4.1.1.3. Cadre législatif et réglementaire

Depuis les années 1980, la Donga est devenue un territoire de transit et d'accueil des animaux transhumants locaux, nationaux et étrangers. Ses communes constituent des zones de prédilection des transhumants. Les paysans de ces localités voient arriver avec anxiété et appréhension, les périodes où leurs récoltes sont impunément dévastées et/ou volées, leurs femmes violentées, et où certains parmi eux trouvent la mort du fait de la transhumance.

Au regard des conséquences désastreuses de la transhumance, il était nécessaire de donner un cadre juridique à l'exercice de cette activité. Avec l'implication du ministère de l'intérieur et des ministères en charge de l'élevage, de l'agriculture et de l'environnement, le pays a pris et promulgué la loi n° 87-013 du 21 septembre 1987 portant réglementation de la vaine pâture, de la garde des animaux domestiques et de la transhumance. Cette loi a prévu de vétérinaires frontaliers pour la vaccination des bœufs, des portes d'entrée obligatoire et des itinéraires. Cette loi a défini des périodes de transhumance en tenant compte des particularités des départements, des pénalités d'application en cas de violation des textes. En attendant le décret d'application de la dite loi, des arrêtés ont été pris pour son application :

- l'arrêté inter ministériel n° 010/MISAT/MDR/DCAB du 26 janvier 1992, portant création, organisation, attribution et fonctionnement des comités de transhumance ;
- décret n° 2009-241 de 09 juin 2009 portant création du comité chargé de régler les problèmes récurrents de transhumance entre les éleveurs peulhs et les agriculteurs sur le territoire national.

Compte tenu du caractère régional de la transhumance, un certain nombre de dispositions légales ont été prises :

- Décision A/DEC.5/10/98 du 31 octobre 1998 relative à la réglementation de la transhumance entre les Etats de la CEDEAO.
- Règlement n° 02/2006/UEMOA du 23 mars 2006 établissant des procédures communautaires pour l'autorisation de la mise sur le marché et la surveillance des médicaments vétérinaires en instituant un comité régional de médicament vétérinaire.

Par ailleurs, il est important de noter dans la Donga l'existence des organisations professionnelles qui travaillent avec des ministères sectoriels concernés et les comités de transhumance institués et mis en place et qui bénéficient du soutien des partenaires techniques et financiers. En dehors de ces potentialités citées, certaines infrastructures sont mises en

place soit par l'Etat, soit par certaines municipalités avec l'appui des partenaires au développement, soit par des privés dans le but de contribuer aux meilleures conditions de la transhumance. Le tableau suivant fait l'inventaire de quelques infrastructures constatées lors de nos recherches.

Tableau IV: Récapitulatif des infrastructures pastorales

Communes	Désignation de l'infrastructure	Localités	Etat actuel	Observation
Ouaké	Marché à gros bétails	Tchitchakou,	Non fonctionnel	Délabré
		Awanla	Fonctionnel	Informel
	Retenues d'eau	Tchalinga, Badjoudè, Komté, Sèmèrè	Fonctionnel	Inachevées
	Poste frontalier de vaccination	Badjoudè, Adjèdè	Non fonctionnel	Délabré
Kopargo	Marché à gros bétails	Koukoui-Bendi, Kparougata, Singré	Fonctionnel	Informel
	Retenues d'eau	Anandana, Passabla, Pabégou	Fonctionnel	Inachevées
Djougou	Marché à gros bétails	Patargo, Djougou	Fonctionnel	Formel
		Sékou, Onklou	Non fonctionnel	Inachevé
	Retenues d'eau	Baréi, Patargo, Bougou, Pélébinan, Kolokondé, Béléfoungou	Fonctionnel	Délabré
Bassila	Poste frontalier de vaccination	Alédjo, Bassila	Fonctionnel	Délabré
	Retenues d'eau	Alédjo, Pénéssoulou, Manigri	Fonctionnel	Délabré

Source : Enquêtes de terrain, Juillet 2013

En principe, toutes ces mesures légales, réglementaires et organisationnelles qui ont été prises devraient permettre une gestion de la transhumance, et apporter aux populations de ce milieu d'accueil des avantages substantiels.

4.1.2. Les contraintes de la transhumance dans la Donga

4.1.2.1. Contraintes naturelles

Les contraintes naturelles majeures de l'élevage sont liées à l'inégale disponibilité en eau et en pâturage en quantité et en qualité d'un point à un autre. C'est une zone où l'on trouve un pâturage naturel souvent verdoyant, mais malheureusement infectée par la mouche tsé-tsé.

4.1.2.2. Contraintes liées à la pression démographique

Sur le plan humain, il faut noter que la forte pression démographique doublée de celle des cultures tout au long de l'année compromet les zones de fort potentiel naturel de pâturage. Une telle situation constitue un véritable handicap pour l'élevage extensif laissant ainsi peu de chance aux éleveurs pour l'accès aux pâturages et aux points d'eau. Dans ces conditions, la pratique de la transhumance est source de vives tensions.

4.1.2.3. Forte augmentation de la charge de bétail

Il faut souligner l'importance de la charge de bétail qui accroît les risques de contamination des animaux. En effet, selon le rapport 2011 de la direction de l'élevage, près de 58 580 bœufs ont été accueillis contre 40 000 en 2009 dans les différents secteurs d'accueil des transhumants de la Donga et 31 500 têtes de bovins et d'ovins en provenance du Nigéria, du Burkina Faso et du Niger. Face à cet effectif considérable d'animaux locaux et étrangers qui, aujourd'hui, avec les prévisions peut être multiplié en deux (02), il faut ajouter le risque de dégradation des zones agropastorales et la dissémination rapide des maladies contagieuses dans les secteurs de déplacement, avec les difficultés de contrôle de l'état réel des animaux aux frontières par les agents vétérinaires des secteurs d'entrée.

4.1.2.4. Intolérance culturelle

Il faut aussi reconnaître comme contrainte culturelle, la difficile acceptation des Fulbe (Peulh) transhumants et de leurs troupeaux par les populations sédentaires, faute d'une tradition d'élevage bovin chez certaines populations du milieu. D'autres agriculteurs perçoivent l'éleveur comme un être étrange. L'arrivée des transhumants sème souvent la panique dans leurs rangs, perturbant la quiétude sociale.

4.1.2.5. Surexploitation des ressources naturelles

L'extension des superficies emblavées, à cause de la culture du coton, et de l'augmentation de cheptel bovin national (44 000 et 58 580, entre 2004 et 2009), avec un taux de croissance annuel de 4,88% (CeRPA, 2010), ont accéléré la concurrence sur l'exploitation de la dégradation des ressources naturelles. Il en résulte une réduction considérable des pâturages et des relations conflictuelles entre sédentaires, agriculteurs et agents de l'administration.

4.1.2.6. Contraintes sécuritaires

Ces dernières années, l'instabilité politique enregistrée au Maghreb (Lybie, Tunisie, Egypte), l'action de Boko Haram (au nord du Nigéria), l'occupation du nord-malien par les groupes islamistes armés, les dix ans de guerre en Côte d'Ivoire et les rebellions dans la région des grands lacs, ont contraint les éleveurs transhumants à descendre dans les régions où ils peuvent se sentir en sécurité. Cette instabilité a contribué à la prolifération des armes automatiques (armes légères et armes de guerre) dans toute la Donga. Les frontières étant perméables, les transhumants circulent avec des armes de toutes sortes donc ils n'hésitent pas à faire usage lors des conflits. La preuve est qu'en 2011, lors d'une intervention des forces de l'ordre dans la gestion d'un conflit entre éleveurs transhumants et agriculteurs à Pénésoulou, un agent de la gendarmerie a été abattu par un éleveur armé. En 2012, c'est un agent forestier qui a été tué par des balles tirées par des transhumants à Ouaké. Des exemples similaires sont également signalés à Sèmèrè et à Manigri. En plus, certains transhumants perpètrent braquages et viols, etc.

Dans les zones agricoles d'accueil, les agriculteurs perçoivent la présence des éleveurs transhumants comme une source d'insécurité parce qu'ils portent illégalement sur eux des armes à feu.

Au total, divers facteurs naturels et humains favorisent ou limitent la pratique de la transhumance dans la Donga.

Le tableau V présente la synthèse de l'analyse des résultats par l'outil SWOT.

Tableau V : Synthèse de l'analyse des conditions de la transhumance dans la selon le modèle SWOT

	Forces	Faiblesses	Menaces	Opportunités	Tendances
Naturelles	Pluviométrie suffisante	-Diminution nombre de jours de pluies ; -Inégale répartition pluies	-Perturbations climatiques (retard/précocité pluies, faible ou forte concentration des précipitations	-Diversité climatique de la Donga	
	Végétation riche en espèces fourragères graminéennes	-Inégale répartition des espèces fourragères graminéennes ; -Réduction des	-Transhumance locale et transfrontalière ; -Surpâturage,	-Existence de diverses zones agropastorales	-Existence de pâturages exploitables

		pâturages à cause extension des champs culturels ; -Disparition espèces fourragères à cause feu de végétation ; -Feu de végétation.	conflits (coups, blessures, décès, etc.)		
	Réseau	-Cours d'eau	-Forte	-Dense	
	hydrographique assez dense, permanence d'eau dans certains cours d'eau	temporaires dans certains secteurs à tradition élevage ; -Destruction des forêts galeries ; -Comblement des cours d'eau ; -Mauvaise gestion des retenues d'eau, conflits (coups et blessures, décès, etc.)	affluence autour des cours d'eau permanents ; forte affluence autour des cours d'eau permanents	Réseau hydrographique ; -Existence de plusieurs retenues d'eau - Dense reseau hydrographique	
	Forces	Faiblesses	Menaces	Opportunités	Tendances
Humaines	Inégale répartition de la population	-Forte densité de population dans les zones d'abondants pâturages et eau ; -Accès difficile aux pâturages ; -Conflits (coups et blessures, décès, etc.)	-Risques surexploitation ; -Dégâts dans les champs de cultures ; -Conflits (coups et blessures, décès, etc.)	-Disponibilité des comités de gestion ; -Disponibilité des ressources humaines formées dans les écoles (EPAC, LAMS) ; -Disponibilité des institutions d'interface (SNV, HCGC, GIZ, PAFILAV, Médiation de la République) ; -Hospitalité des peuples.	- Augmentation de la densité de population ; - Capitalisation d'expériences de gestion des conflits dans les secteurs à tradition élevage ; -Nécessité de synergie d'actions entre structures ; -Activités des ONGs pour le renforcement des capacités des acteurs ; -Disponibilité des acteurs.

	Production végétale (pratique de la culture)	-Refus d'exploitation de résidus de récoltes exploitables par les troupeaux ; -Hostilité à la cohabitation ; -Accès difficile aux résidus de récoltes dans les champs ; -Perte de fourrages.	- Conflits (coups et blessures, décès, etc.)	-Disponibilité des comités de gestion	-Efforts d'accueil des transhumants ; -Disponibilité
	fourragère)			-Disponibilité des ressources humaines formées dans les écoles (EPAC, LAMS) ; -Disponibilité des institutions d'interface (SNV, HCGC, GIZ, PAFILAV, Médiation de la République) ; -Hospitalité des peuples.	des agriculteurs à collaborer avec les éleveurs ; - Disponibilité s de certains élus locaux à créer un cadre d'accueil aux transhumants.
	Cadre institutionnel favorable (loi, décret, arrêtés, décision au niveau de la CEDEAO, divers organisation de la société civile, etc.)	-Dysfonctionnement du cadre institutionnel ; -Manque de synergie dans les actions ; -Dispersion d'actions ; -Anarchie.	-Violence ; -Effets réduits des actions.	-Existence de cadre institutionnel (décentralisation, déconcentration en cours) et plans d'aménagement ruraux.	-Souhait franc des acteurs sur le terrain de voir créer et dynamiser un nouveau cadre de concertation.

Source : Résultat d'enquêtes de terrain, Juillet 2013

4.2. La pratique de la transhumance dans la Donga

L'élevage transhumant fondé sur le déplacement organisé d'animaux de façon saisonnière, cyclique, à la recherche de l'eau et de pâturage, est caractéristique de la zone soudano-sahélienne et préoccupe différemment les pays selon qu'ils sont pays d'accueil ou pays de départ. Il existe deux formes de transhumance dans la Donga : la transhumance locale,

nationale et la transhumance transfrontalière. Le tableau VI suivant présente les formes de motivation de la transhumance, en dehors de la recherche d'eau et de pâturage.

Tableau VI: Fondements de la pratique de la transhumance

Fondements	Motifs de la transhumance
Socioculturels	<ul style="list-style-type: none"> -Recherche de brassage interculturel -Recherche d'épanouissement pour les jeunes transhumants -Recherche d'occasions de mariage pour les jeunes -Quête d'échanges de techniques d'élevage -Apprentissage d'élevage par les plus jeunes -Bête comme trésor, puissance financière, pouvoir social chez le Peulh -Bête comme source de prestige chez le Peulh -Bête comme facteur d'identité et d'intégration sociale chez le Peulh -Souci de perpétuation de la tradition.
Economiques	<ul style="list-style-type: none"> -Besoin de protection des bêtes -Recherche de pâturage et d'eau -Protection des cultures en saison pluvieuse par l'éloignement des bêtes loin des aires culturales (petite transhumance locale et nationale) -Amélioration du niveau de prospérité de la femme Peulh -Accroissement de cheptel -Extension des superficies cultivées d'attache -Commerce de bétail
Politiques	<ul style="list-style-type: none"> -Intégration locale favorable à la transhumance -Recherche de zone non conflictuelle -Sécurité
Sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> -Mobilité des animaux pour le maintien de leur santé -Protection des animaux contre les épizooties (cas de la transhumance en grande saison pluvieuse pour éviter les maladies cutanées).

Source : Résultat d'enquêtes de terrain, Juillet 2013

4.2.1. La transhumance nationale

Cette transhumance concerne les éleveurs transhumants locaux et nationaux qui, à la recherche d'eau et de pâturages en saison sèche, quittent leurs points d'attache pour se rendre à d'autres points du pays. Compte tenu de l'existence du pâturage et d'eaux dans certaines zones agropastorales du milieu, ils effectuent de longs déplacements avec leurs troupeaux du nord au sud en séjournant ou en traversant le centre. Ce rythme de transhumance est beaucoup plus supportable et cause de moins de dégâts et de conflits dont le règlement se fait souvent à l'amiable.

On distingue deux types de transhumance nationale dans ce cas :

- la petite transhumance : elle se déroule pendant la saison des pluies, le plus souvent à moins de 5 km des points d'attache. Elle se pratique au nord. Avec l'abondance de pâturages et d'eaux, les éleveurs n'avaient pas besoin de parcourir de grandes distances. La distance séparant le campement du lieu d'attache est souvent tributaire de la densité des champs de cultures parce que cette petite transhumance vise seulement à éloigner les animaux des plantations. Ce type de transhumance est aussi appelé transhumance de proximité.

- La grande transhumance : Pratiquée en saison sèche, la grande transhumance touche un nombre important d'éleveurs. Elle s'effectue sur de grandes distances. Communément désignée sous le vocable fulfulde de ceodi, la grande transhumance est désignée aujourd'hui comme "transhumance risquée" par les éleveurs mobiles (Gando / Fulbe, Bororo, etc.) et concerne les éleveurs aussi bien nationaux qu'étrangers. Généralement, les nationaux partent plus tôt à la grande transhumance, juste après les récoltes d'octobre et de mi-novembre. Par contre les étrangers arrivent à la Donga à la fin du mois de novembre ou au cours de la première semaine du mois de décembre. Cette forme de transhumance n'avait constitué ni pour les éleveurs mobiles ni pour leurs animaux un risque pendant longtemps parce que la taille des troupeaux était petite et il y avait d'abondants pâturages et assez de cours d'eau permanents ; elle est aujourd'hui difficile et risquée dans la Donga pour diverses raisons : crises écologiques, densité des champs, longue durée des cultures dans les champs, pratiques de cultures de décrue, profondes mutations du droit foncier, etc.

En réalité, en raison de la disponibilité des pâturages saisonniers et de la place du campement, quatre types de transhumance peuvent être distingués comme le confirment Sidi et Atchadé (1994)

-La transhumance de la saison sèche après retour de la grande transhumance (mai-juin)

- La transhumance de la saison des pluies (août à mi-octobre)

-La transhumance intermédiaire entre la fin de la saison des pluies et de début de la saison sèche (mi-octobre à fin décembre / début janvier) ;

-La grande transhumance de la saison sèche (fin janvier à début avril).

Il est important de souligner que tous les éleveurs Fulbe ne prennent pas part à ces quatre mouvements.

Les trois premières transhumances peuvent être qualifiées de transhumance de proximité et la dernière de transhumance à grande distance. En effet, les périodes correspondant à cette transhumance de proximité sont caractérisées par la régénérescence et la croissance des jeunes plantes dans les champs des agriculteurs. Ces plantes vertes sont très attractives et appétissantes pour les animaux.

4.2.2. La transhumance transfrontalière

La transhumance transfrontalière est un fait social intégré dans les mœurs des éleveurs. C'est un sujet qui préoccupe les Etats africains en général et ceux de la sous région ouest africaine en particulier. A la recherche des lieux favorables, les éleveurs des villes du Niger, du Burkina Faso et du Nigéria, pénétrant la Donga, font soit le mouvement pendulaire nord, nord- sud pendant la saison sèche soit le mouvement est-ouest (éleveurs mobiles du Nigéria). Au cours de cette grande transhumance qui dure plusieurs saisons, des milliers de bovins se déplacent sous l'œil vigilant de nombreux éleveurs.

La transhumance transfrontalière est une activité qui se prépare minutieusement par les pratiquants. Les mouvements sont organisés et prennent en compte la formation des jeunes éleveurs transhumants sur l'exploration des lieux pourvus en pâturage et en eau et les stratégies de sécurisation des bêtes. En effet, dans l'organisation sociale des peulhs éleveurs, la transhumance est un fait culturel qui implique aussi bien les hommes que les femmes. Entre 15 et 54 ans, les jeunes hommes peuvent être désignés par le chef de ménage, c'est-à-dire un propriétaire de troupeau pour aller en transhumance. Des bouviers peuvent également être recrutés.

Les dispositions pratiques consistent en ravitaillement en farine de céréales, en vaccination des bêtes. Un troupeau laitier est choisi pour l'entretien des personnes âgées. « Gardiens des campements ». Au départ et au retour, des cérémonies de purification, d'initiation et de protection, des séances de prière suivies d'aumône (sacrifice d'une vache dont la viande est gratuitement distribuée) sont organisées par le *Gaïssou* ou chef pâturage, élu chaque année pour la gestion de la transhumance. Lorsque la préparation est bien faite, le chef pâturage fait d'abord des tournées exploratoires afin d'identifier les zones d'accueil et sonde les itinéraires. Il négocie avec le chef peulh de la zone qui contacte les autorités (communales, chefs de villages, forces de sécurité) et s'imprègne aussi des modalités d'entrée des troupeaux et communique les noms des jeunes devant effectuer le déplacement.

Dans leur déplacement, les troupeaux en provenance des pays voisins dit « pays de départ » passent par les communes frontalières qui constituent de fait des portes d'entrée. Dans notre zone d'étude, les portes d'entrées sont les arrondissements suivant :

- Anandana, Tchalinga, Koukoui Bendi, Kopargo pour les transhumants en provenance du Burkina Faso et du Niger ;
- Kolokondé, Bariéno, Barmisso pour les transhumants en provenance du Nigéria :

En général, malheureusement, la clandestinité des transhumants (pâturage nocturne ou de petits matins) et le sous équipement des postes d'entrée rendent pénible le contrôle, et presque tout échappe aux services compétents en charge de la gestion de la transhumance.

Les couloirs de passage varient en fonction des arrondissements d'entrée. Certains transhumants transfrontaliers venant du Nigéria, rentrent dans la Donga par Patargo et continuent vers Pélébinan pour déboucher sur le Togo. Une autre vague emprunte le couloir Pélébinan, Bassila et évoluent vers le Togo. D'autres transitent par Banisso, Kopargo, Tchalinga, Badjoudè et vont vers Togo. D'après les données de l'enquête de terrain, les grands axes de transhumance sont représentés sur la figure 5.

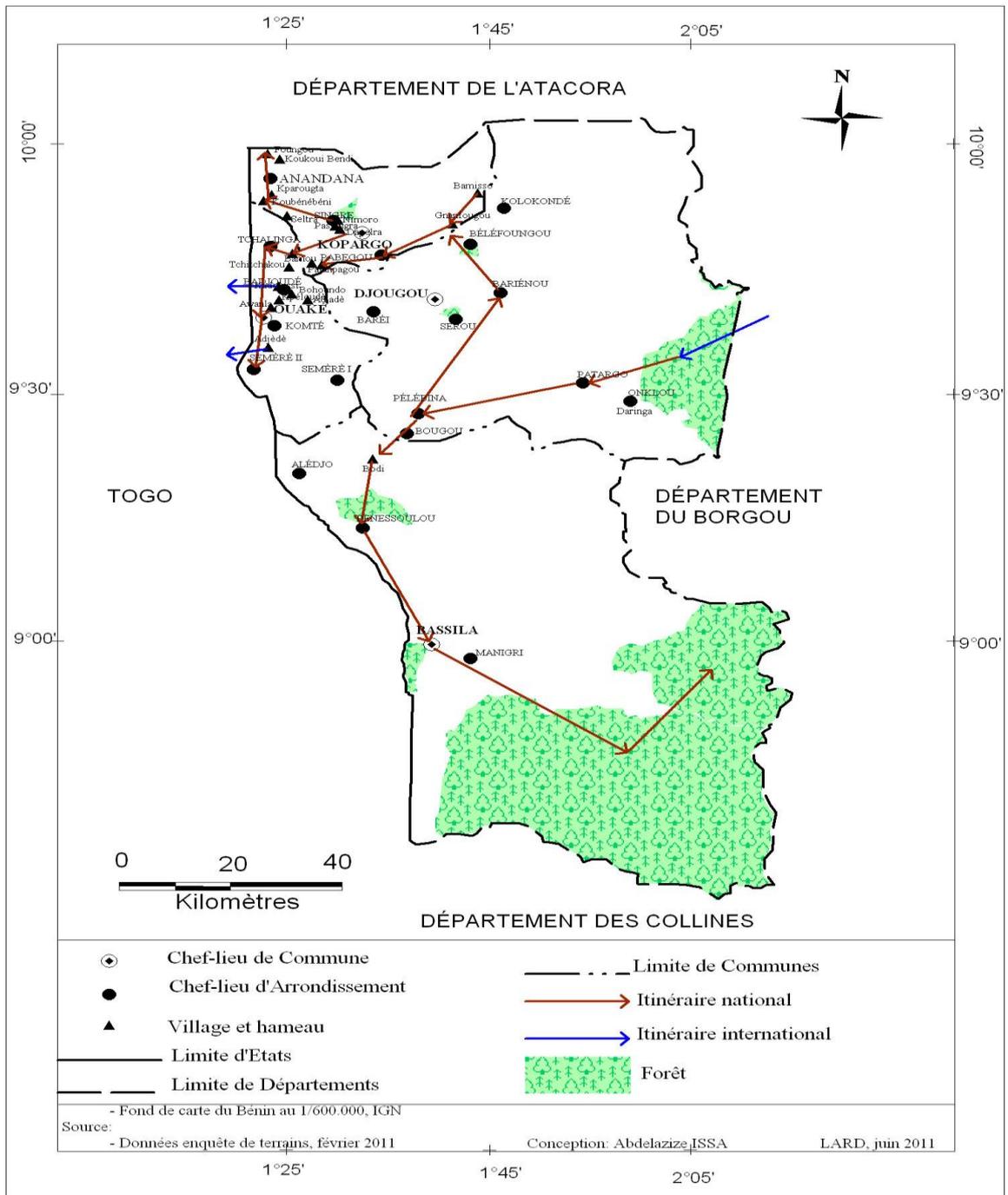


Figure 5 : Mouvement et direction de la transhumance dans la Donga

4.3. Les conséquences de la transhumance

4.3.1. Les avantages de la transhumance

Le mode d'élevage extensif, favorable à la transhumance, a de multiples avantages lorsque les procédures définies par les textes sont respectées. Ces avantages, qui sont d'ordre écologique, sociopolitique, économique et sanitaire, vont aussi bien aux agriculteurs qu'aux éleveurs. Le tableau **VII** suivant fait la synthèse de ces avantages.

Pendant la transhumance, plusieurs types de relations se tissent entre les acteurs directement concernés autour d'intérêts partagés. Ces relations se caractérisent par :

-Le gardiennage de bœufs

C'est la plus importante forme de coopération entre éleveurs sédentaires (locaux) et les populations surtout les agriculteurs. Cette pratique consiste à confier des bœufs aux peulhs pour les élever. On parle d'épargne sur pied. Cette pratique concourt à l'intégration des éleveurs peulhs et c'est l'une des raisons qui justifient l'implantation des peulhs autochtones non loin des villages. Par ailleurs, certains éleveurs cèdent par générosité quelques taureaux aux paysans pour la culture attelée.

- Le contrat de fumure (la pâture des résidus de récolte)

Les relations entre éleveurs peulhs et agriculteurs sont également basées sur le contrat de fumure et l'utilisation des résidus de récoltes. Seuls les peulhs autochtones sont souvent autorisés à faire paître leurs animaux dans les champs récoltés, contrairement aux nomades et transhumants étrangers. Dans ce cas précis, il arrive souvent que l'éleveur négocie avec l'agriculteur pour utiliser les résidus de récolte afin de nourrir ses bœufs ou que l'agriculteur demande des fumures à l'éleveur pour enrichir son champs. On peut parler de partenariat gagnant-gagnant.

-Les relations commerciales

Entre les campements et les villages, s'entretiennent d'intéressants échanges commerciaux. Sur les marchés locaux et dans leurs campements, les femmes peulhs vendent des produits laitiers (lait frais, fromage) et des volailles, et achètent, à leur tour, de la nourriture et des produits manufacturés.

-Relations entre les éleveurs et les services d'élevage

Entre les éleveurs et les services d'élevages, les relations se traduisent par l'achat de produits vétérinaires, l'entretien de troupeaux, les conseils, l'encadrement vétérinaire. Compte tenu de l'indisponibilité des vétérinaires publics, et pour répondre aux besoins pressants de santé des animaux, certains peulhs se spécialisent dans la vente de produits vétérinaires de traitement et travaillent directement avec les éleveurs ou fréquentent les marchés de bétail.

Tableau VII : Résumé des avantages de la transhumance

Domaines	Désignation
Ecologique	<ul style="list-style-type: none"> • Fertilisation des sols par l'apport de fumures organiques (utilisation des contrats de parcage) • Régénération naturelle • Intégration de l'agriculture à l'élevage
Social	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité et à bon prix de viande et de produits laitiers dans les zones d'accueil • Epanouissement des jeunes transhumants par le brassage culturel rendu possible par la transhumance • Fourniture de bêtes de traits • Mutation de la dynamique de la population • Mutation des relations entre peulhs et populations • Création de richesses • Brassage des communautés • Amélioration des échanges interprofessionnels • Echanges culturels • Hospitalité • Sauvegarde de la vie des animaux
Politique	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'intégration locale
Génétique	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des races bovines par métissage • Dissémination des espèces • Valorisation des résidus de récolte
Sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention des maladies par le changement de zones de climatiques • Développement des activités de suivi vétérinaire • Accessibilité plus accrue des bêtes (géniteur, de trait) • Contribution à l'économie locale par le paiement des taxes aux communes et l'accroissement des échanges commerciaux
Economique	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement du revenu des transhumants par la vente facile de bêtes • Développement de l'élevage dans les zones d'accueil • Intensification des échanges commerciaux • Promotion de l'économie des femmes Peulhs • Création et développement des marchés de bétail • Développement de nouvelles activités génératrices de revenu

Source : Résultat d'enquêtes de terrain, Juillet 2013

Sur le plan économique, le tableau ci-après récapitule les recettes des communes visitées.

Tableau VIII : Recettes obtenues des taxes sur transhumance transfrontalière

Années	Communes	Activités	Recettes (FCA)
2013	Ouaké	-Bétail en transit	2 270 000
2013	Bassila	-Pacage et Vaccination	890 000
2013	Kopargo	-Bétail en transit	2 500 000
2013	Djougou	-Pacage et marché ; vaccination	9 750 000

Source : Enquêtes de terrain, Août 2013

Les chiffres que fournit le tableau au niveau de chaque commune n'incluent pas les frais entrant dans les règlements à l'amiable entre agriculteurs et éleveurs dans les champs, généralement non déclarés aux autorités. Ils couvrent les taxes de pacage, les taxes de vaccination, les taxes sur les bétails en transit et les taxes sur tête de bœuf apportée sur le marché de bétail. Les tickets délivrés varient de 200f CFA à 5000f CFA, suivant les spécificités de chaque mairie. Selon les déclarations du chef du service des affaires financières (C/SAF) de la mairie de Djougou, la recette issue de la transhumance est divisée en trois parties : une partie sert à alimenter le budget de la mairie, une partie entretien des membres du comité de gestion des conflits et la troisième partie est destinée au dédommagement des populations ayant subi des dégâts liés à la transhumance.

4.3.2. Difficultés et inconvénients de la transhumance

4.3.2.1. Les difficultés

Les difficultés commencent pour les éleveurs au cours de la grande transhumance. Cette dernière est qualifiée de "transhumance difficile". Les champs situés le long ou sur les pistes de passage des troupeaux réduisent les possibilités d'éviter les dégâts dans les champs. Pendant leur passage à travers ou à proximité des champs, les troupeaux broutent et piétinent tout ce qui se trouve dans les champs (photo). Un éventuel pâturage dans le champ d'un agriculteur sans son accord, même sans dégât, est source de conflit. Dans ce cas, l'éleveur doit payer une amende dont le montant est évalué de commun accord avec les acteurs concernés.



Photo 1: Un champ de sorgho pâturé après récolte à Ouaké

Prise de vue : ISSA Abdel Azize, Septembre 2013

Plusieurs difficultés sont identifiées et catégorisées comme suit :

4.3.2.1.1. Difficultés vécues par les éleveurs (locaux, nationaux et étrangers)

Il s'agit de :

- Rançonnement et multiples taxes payées par les éleveurs.
- Accès difficile et restrictif des éleveurs aux ressources agro-pastorales
- Occupation par les autochtones des couloirs de passage et de certaines zones officielles d'accueil.
- Marginalisation et stigmatisation des éleveurs peulhs.

- Insécurité pendant la traversée des troupeaux et défaut d'une politique de communication et de sensibilisation
- Corruption ;
- Vol et abattage d'animaux
- Inexistence dans certaines localités de couloirs de transhumance.
- Santé et vie des animaux hypothéquées.

4.3.2.1.2. Difficultés vécues par les agriculteurs

Ces difficultés sont :

- Cohabitation conflictuelle entre éleveurs et agriculteurs.
- Dégâts causés par le bétail sur les cultures
- Transhumance clandestine (déplacement nocturne de troupeaux)
- Port illégal d'armes par les éleveurs transhumants

4.3.2.1.3. Difficultés d'ordre institutionnel

Les difficultés institutionnelles :

- Politisation à outrance de la gestion de la transhumance.
- Vengeance populaire
- Inefficacité de la gestion de la transhumance
- Incursion d'éleveurs dans des zones protégées
- Défaut de politique d'aménagement des espaces agro-pastoraux et dysfonctionnement organique
- Comportement négatifs et antisociaux d'éleveurs transhumants
- Insuffisance d'organisation et de synergie entre les communes d'accueil
- Difficultés d'application des textes
- Méconnaissance des textes due à leur non vulgarisation
- Non-respect par les éleveurs transhumants des réglementations nationales et communautaires
- Insuffisance des textes (certains aspects non pris en compte)
- Analphabétisme de certains membres de comité surtout les représentants des éleveurs
- Mauvaise gestion des infrastructures d'accueil des transhumants

- Port illégal d'armes par les éleveurs transhumants et des producteurs
- Caducité des textes sur la transhumance
- Inadéquation de l'arrêté qui suspend la transhumance transfrontalière avec la loi de la CEDEAO portant libre circulation des personnes et des services
- Inexistence de disposition de sanction de certaines autorités qui, par leurs comportements, favorisent la violation des textes
- Défaut de détention de certificat international de transhumance (CIT)

4.3.2.2. Les inconvénients

4.3.2.2.1. Inconvénients socioculturels

Dans les zones touchées, les impacts socioculturels de la transhumance sont connus et décrits par les populations. Par leur mode de vie, les pasteurs étrangers impriment à la zone d'accueil, ce qui les caractérise, c'est-à-dire leur habitat, leurs conditions de vie, etc.

Sur le plan scolaire, l'on note un faible taux de scolarisation chez les transhumants ; seuls 15% des bouviers enquêtés ont été scolarisés. Le niveau d'instruction est généralement bas ; en effet, à cause des travaux d'élevage, les parents s'abstiennent d'envoyer les enfants à l'école, et, même s'ils sont à l'école, les parents les retirent au moment de la transhumance, les campements étant de plus en plus éloignés des écoles. Ceci montre que la mobilité des pasteurs a des conséquences néfastes sur leurs instructions.

Cette situation a un certain impact sur les localités d'accueil où l'on appelle les uns et les autres à une gestion participatives. Dans les zones riveraines des aires protégées, par exemple, les responsables éprouvent des difficultés à collaborer avec un peuple pasteur qui a du mal à comprendre qu'on veuille interdire à ses animaux l'accès à un espace potentiellement pastoral au profit d'une faune sauvage qui ne donne ni de son lait, ni de sa viande à l'homme contrairement à ses bovins. Pour certains, seul Dieu a créé la nature et en est propriétaire. Même la concession qui autorise l'utilisation de la zone tampon moyennant des taxes annuelles n'est pas acceptée par certains pasteurs dont la mentalité n'a pas assez évolué pour leur permettre de comprendre que l'on veuille rompre avec la gratuité des ressources pastorales.

4.3.2.2.2. Inconvénients zoo sanitaire

Le risque épidémiologique est l'un des problèmes à craindre quand les animaux domestiques sont conduits dans les forêts classées (Mont Kouffé, Wari-marou, Pénéssoulou et Bénéfoungou) où les possibilités d'être en contact avec la faune sauvage sont élevées. Ce

risque est double : les animaux domestiques utilisateurs des forêts peuvent être exposés aux pathologies dont certains animaux sauvages sont des réservoirs ou des porteurs potentiels et, en sens inverse, la faune sauvage de la forêt peut être contaminée par le bétail domestique. Le bétail domestique peut, en effet, disséminer rapidement des maladies contagieuses dans ses déplacements ; ce qui mettrait en péril le cheptel de toute la région entière. Le problème devient particulièrement grave dans le cas de la transhumance transfrontalière.

Dans le groupe des éleveurs sédentaires, dans les zones riveraines des forêts classées, les maladies les plus redoutées sont par ordre d'importance décroissante : la fièvre aphteuse, la trypanosomiase, le charbon symptomatique, la fasciolose, la pasteurellose, les parasites externes, la tuberculose bovine. Les transhumants locaux et nationaux craignent, en plus de ces maladies, la brucellose et les parasites intestinaux. Quant aux étrangers, ils redoutent, au premier rang, la fièvre aphteuse et les parasites externes, puis la trypanosomiase, la pasteurellose et les parasites intestinaux, et enfin le charbon symptomatique et la fasciolose.

4.3.2.2.3. Inconvénients environnementaux

Comme problèmes environnementaux, il faut signaler l'émondage d'arbres par les transhumants à l'intérieur des réserves et l'ensablement des points d'eau. A l'endroit de la faune sauvage, il y a l'empoisonnement des carnivores, l'abattage des animaux sauvages en général et le trouble de la quiétude de la faune. Par ailleurs, la pratique des feux de brousses tardifs a un impact sur les ressources floristiques et fauniques des forêts classées. Pour ce qui concerne l'empoisonnement des carnivores sauvages, il s'agit d'une administration de poison aux carcasses des animaux transhumants abattus par ces carnivores. Ainsi, le prédateur, revenant en général, sur sa proie dès qu'il a faim, s'empoisonne et en meurt. C'est en fait pour le bouvier un acte de vengeance et de sécurisation du reste de son troupeau. La transhumance est diversement vécue par les différents acteurs intervenant dans la zone des forêts classées. Pratique cyclique, elle est accueillie, selon l'appartenance socioprofessionnelle des différents interlocuteurs, tantôt comme des moments de cauchemars à cause de son cortège de problème aux conséquences fâcheuses, tantôt comme une période de haute portée culturelle, de retrouvailles, de prospérité dont on ne peut se passer pour des raisons de vie et de survie. C'est pour ces raisons que les uns pensent qu'il va falloir l'interdire à tout prix, les autres proposent qu'on lui accorde de meilleures possibilités spatiales et infrastructurelles. Pour comprendre ces différentes attitudes vis-à-vis de la transhumance, il va falloir analyser les impacts de celle-ci sur les zones concernées.

Tableau IX: Résumé des inconvénients

Domaines	Détails
Ecologique	<ul style="list-style-type: none"> • Emondage sauvage des arbres pour le pâturage aérien • Déforestation, désertification et menace de la biodiversité • Destruction du couvert végétal par les feux de brousse • Braconnage • Assèchement des cours d'eau par la destruction des galeries forestières • Destruction des zones d'enrichissement • Piétinement empêchant ainsi la régénérescence des espèces floristiques et appauvrit des sols • Pratique des feux de brousse
Social	<ul style="list-style-type: none"> • Viols perpétrés sur les femmes • Homicides volontaire résultant des conflits entre agriculteurs et transhumants • Braquages organisés, vols à mains armées • Psychose générale des populations • Vols de bétail • Pose des pièges autour des points d'eau et sur certains couloirs de passage • Maladie des enfants qui vont en transhumance et scolarité déficiente • Conflits entre agriculteurs et éleveurs
Politique	<ul style="list-style-type: none"> • Dissension diplomatique entre les communes frontalières
Sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de dissémination des épizooties (entre animaux en transhumance, entre animaux sédentaires et ceux en transhumance, entre animaux en transhumance et la faune sauvage des parcs et aires protégées) • Pollution de l'eau • Maladie des bœufs due au non respect de la vaccination des troupeaux
Economique	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction des plantations, champs et récoltes • Mort des animaux • Coûts et blessures entraînant des dépenses et parfois la mort

Source : Enquêtes de terrain, Août 2013 et travaux de concertation

4.4. La gestion de la transhumance dans la Donga

Les conditions naturelles et humaines favorables n'ont pas été valorisées dans la gestion de la transhumance de la zone. Cette partie décrit et analyse les dysfonctionnements liés à cette gouvernance.

4.4.1. Acteurs de gestion de la transhumance

Plusieurs catégories d'acteurs socioprofessionnels sont impliquées dans la gestion de la transhumance. Ces acteurs interviennent les uns en amont, les autres en aval dans le processus. Il s'agit des éleveurs, des agriculteurs, des agents des eaux et forêt, des forces de sécurité et de défense, des autorités locales, des autorités nationales à travers les ministères sectoriels concernés, des groupes organisés d'éleveurs et d'agriculteurs, des ONG d'intermédiation sociale, des partenaires techniques et financiers, des institutions de la sous-région ouest-africaine (CEDEAO, Conseil de l'Entente), etc.

Au rappel, il faut souligner qu'en vue de mettre en application les dispositions de la loi n° 87-013 du 21 Septembre 1987 portant réglementation de la vaine pâture, de la garde des animaux domestiques et de la transhumance, l'arrêté interministériel n°010/ MISAT/ MDR/DCAB du 20 Janvier 1992, portant création, organisation, attributions et fonctionnement des comités de transhumance a été pris pour organiser la transhumance. Dans son contenu, cet arrêté, avait permis de créer et d'installer un comité départemental de transhumance, présidé par le représentant du ministre de l'intérieur en charge de la sécurité publique et avec pour vice-président, le représentant du Ministre en charge de l'agriculture. Les démembrements au niveau des communes et des villages avaient été installés et sont composés de responsables de ces structures. Dans leurs attributions, selon l'article 2 de l'arrêté, les comités sont chargés de préparer la transhumance, d'en suivre le déroulement et d'apporter des solutions aux problèmes qui surviennent dans une démarche de concertation.

Il est à noter aussi l'important rôle que joue l'Association départementale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants dans la gestion pacifique des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs lorsque des dégâts matériels sont causés dans le champ de l'agriculteur avec l'implication des forces de sécurité et de défense, des agents du secteur agricole (pour l'évaluation des dégâts) et des élus locaux.

Cette forme de gestion ouvre cependant la voie à toutes sortes de spéculations et fait d'ailleurs entretenir un véritable climat d'enrichissement illicite et d'insécurité permanente.

4.4.2. Analyse du cadre institutionnel et juridique de gestion de la transhumance.

Les différents textes nationaux et les décisions de la CEDEAO forment le cadre institutionnel et juridique de gestion de la transhumance. La mise en œuvre de ces dispositions a rencontré des difficultés dans notre zone d'étude, notamment dans la création et l'application des sanctions prévues dans le cadre de l'utilisation des infrastructures, la prévention et la gestion des conflits. On peut citer, par exemple, l'inefficacité de l'opérationnalisation des arrêtés

Interministériels n° 039/ MISAT/ MDR/DCAB du 31 mars 1994, portant organisation de la transhumance 1993-1994 (actualisation des postes d'entrées obligatoires, des couloirs d'accès aux zones de pâturages, etc.) et n°2009-241 du 09 juin 2009 portant création du comité chargé de régler les problèmes récurrents de transhumance entre les éleveurs et les agriculteurs dans le pays, d'une part et la non exécution de la décision de suspension de la transhumance transfrontalière en méconnaissance des accords régionaux, notamment de la CEDEAO. La mise en application de l'arrêté interministériel n°010/ MISAT/ MDR/DCAB du 20 Janvier 1992, portant création, organisation, attributions et fonctionnement des comités de transhumance devrait constituer l'une des mesures de renforcement des capacités d'intervention et de contrôle des éleveurs fulbe par les autorités ; mais hélas, ces comités n'ont pas fonctionné comme prévu et il n'en existe pas dans certaines communes de notre zone d'étude(Bassila, Kopargo) touchées par la transhumance. L'architecture de ces cadres de concertation que sont les comités de gestion est calquée sur l'organisation administrative et non technique. Cette architecture comprend quatre niveaux composés ainsi qu'il suit :

- ◆ Village : un représentant des éleveurs fulbe, un représentant des paysans et le délégué ;
- ◆ Commune (niveau arrondissement aujourd'hui) : le maire (Chef d'Arrondissement). Un agent de développement rural, deux représentants des éleveurs fulbe, deux représentants des agriculteurs et un représentant des vétérinaires.
- ◆ Sous-préfecture : le sous-préfet (actuel maire) deux représentants des paysans, deux représentants des éleveurs fulbe, le chef brigade et le chef poste des eaux et forêts.
- ◆ Département : le préfet, le directeur départemental du CARDER et les différents commandants de la gendarmerie.

L'analyse de ce dispositif organisationnel fait constater que les organes s'apparentent plus à une organisation politico-technique qu'à une structure technico-administrative.

Les relations sont plus verticales qu'horizontales entre les membres à divers niveaux et la gestion ne se fait pas toujours suivant une démarche de concertation qui permet d'impliquer tous les acteurs dans une synergie d'action. Au regard de l'ampleur de l'activité et des différents acteurs impliqués, l'étude a identifié plusieurs problèmes de droit qui relèvent du comportement des acteurs et du mauvais fonctionnement des structures de gestion existantes.

CHAPITRE V : PROPOSITIONS POUR UNE AMELIORATION DE LA GESTION DE LA TRANSHUMANCE DANS LA DONGA

5.1. Orientation stratégique pour une meilleure gestion de la transhumance

Jusqu'à présent, la transhumance est perçue comme un élément perturbateur qui met en péril la sécurité des biens et des personnes : d'une part, les animaux détruisent les plantations des agriculteurs, et d'autre part, de violents conflits entre éleveurs et agriculteurs causent des pertes en vies humaines. Sur cette base, les autorités ont toujours privilégié l'aspect sécurité.

A l'analyse, il est apparu que, nonobstant l'insécurité qu'elle crée, la transhumance est un instrument de développement économique qui peut aussi impacter positivement les rapports sociaux. En négligeant le dialogue et la concertation dans sa gestion, l'on contribue à la détérioration des conditions de sa pratique, tout en négligeant les perspectives économiques et sociales qu'elle porte.

Dès lors, une nouvelle orientation stratégique s'impose et recommande de définir des axes stratégiques qui permettront d'optimiser la gestion de la transhumance. A cet effet, trois axes stratégiques sont identifiés (cf. tableau X).

Tableau X : Présentation des axes stratégiques

Orientation stratégique	Axes stratégiques
Faire de la transhumance un outil de développement économique et social	Améliorer le cadre juridique de la gestion de la transhumance
	Assurer une meilleure gestion de la transhumance
	Améliorer et sécuriser l'accès aux infrastructures pastorales

Source : Résultat des concertations de 2013

5.1.1. Axe stratégique 1 : Améliorer le cadre juridique de la gestion de la transhumance

La mise en œuvre de cet axe stratégique permettra de corriger les imperfections du cadre juridique en vigueur et de définir des règles adaptées à la pratique de la transhumance dans la Donga.

5.1.2. Axe stratégique 2 : Assurer une meilleure gestion de la transhumance

Cet axe stratégique permet d'améliorer l'architecture institutionnelle et administrative actuelle pour la rendre plus opérationnelle et participative.

5.1.3. Axe stratégique 3 : Améliorer et sécuriser l'accès aux infrastructures pastorales

Cet axe stratégique permet d'identifier les couloirs de passage des transhumants, de proposer des aménagements des points et retenues d'eau d'abreuvement, de délimiter et de sécuriser les aires de pâturage pour les animaux et d'autres infrastructures économiques.

5.2. Dispositif administratif de gestion de la transhumance

Les profondes réformes sont proposées pour rendre plus opérationnelles les structures de gestion de la transhumance. Ainsi, nous suggérons un rôle de leadership plus marqué par les maires. Sur cette base, une architecture administrative est proposée ainsi qu'il suit, du niveau communal au niveau départemental.

5.2.1. Niveau communal

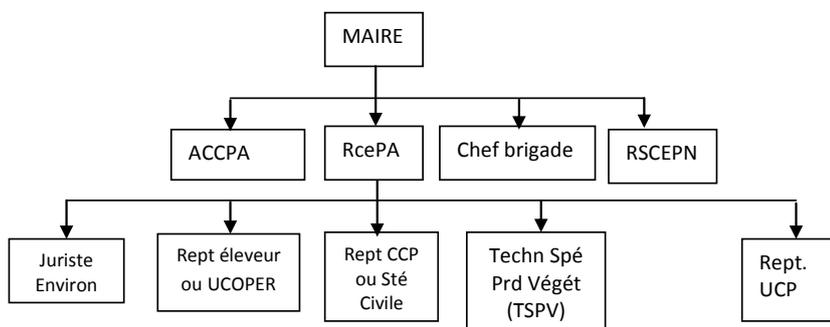


Figure 6 : Cadre communal de concertation sur la gestion de la transhumance

La composition, les attributions et le fonctionnement de ce comité sont les suivants :

* *Composition*

- Président : Maire
- Vice-Président : Responsable du Centre Communal de Promotion Agricole (RCePA)
- Premier Rapporteur : Responsable de la section Communale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (RSCEPN)
- Deuxième rapporteur : Agent Communal du Contrôle des Produits d'origine Animale (ACCPA)

- Membres : Tous les autres

*** Attributions et fonctionnement**

- ◆ Définir les conditions d'accès aux pâturages
- ◆ Déterminer les sites de pâturage avec les autres acteurs du monde rural.
- ◆ Gérer pacifiquement les conflits liés à la destruction des cultures dans les champs, gérer les points et retenues d'eau.
- ◆ Organiser les séances de sensibilisation.
- ◆ Déterminer la période de transhumance en tenant compte des spécificités locales.
- ◆ Tracer d'autres couloirs de passage.
- ◆ Faciliter la vaccination des troupeaux.
- ◆ Elaborer un registre pour enregistrer la taille du bétail reçu.
- ◆ Veiller au respect des couloirs et sites de transhumance retenus.
- ◆ S'appuyer sur tous les comités de gestion des retenues et des couloirs de passage pour l'accomplissement de sa mission.

5.2.2. Niveau départemental

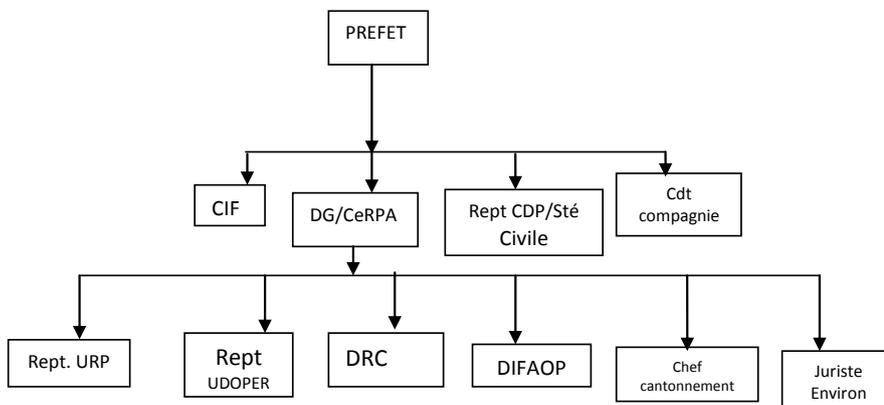


Figure 7 : Cadre départemental de concertation sur la gestion de la transhumance

La composition, les attributions et le fonctionnement de ce comité sont les suivants :

*** Composition**

Président : Préfet

Vice-Président : Directeur Général du Centre Régional de Promotion Agricole (DG/CeRPA)

Premier Rapporteur : Chef d'Inspection Forestière (CIF)

Deuxième rapporteur : Commandant de Compagnie

Membres : Tous les autres

*** Attributions et fonctionnement**

- Vulgariser au niveau des communes tous les textes et lois sur la transhumance.
- Former les éclaireurs départementaux
- Former les membres des comités communaux
- Prioriser les traces des couloirs de transhumance
- Veiller à une gestion pacifique des conflits
- Organiser des plaidoyers en vue d'une mise à disposition à temps et en quantité suffisante des produits vétérinaires.
- Veiller à harmoniser les périodes de transhumance proposées par les communes.

5.3. Recommandations

Les recommandations sont regroupées en trois grandes catégories : la catégorie de celles qui portent sur le cadre juridique, celles relatives aux structures de gestion et les recommandations liées aux infrastructures.

5.3.1. Les recommandations portant sur le cadre juridique

Il s'agit de :

- Actualiser le cadre juridique sur la transhumance
- Veiller à l'application des textes législatifs et réglementaires en relation avec la transhumance.
- Prendre des arrêtés communaux pour la reconnaissance légale du cadre de concertation, des couloirs de passage et des aires de pâturage.
- Traduire les différents textes juridiques en langues locales.
- Voter un code pastoral
- Plaidoyer pour l'abrogation de l'arrêté interministériel qui suspend la transhumance transfrontalière.
- Constituer un groupe de plaidoyer pour l'harmonisation des textes sur la transhumance au niveau des pays membres de la CEDEAO.

- Assurer la vulgarisation des textes régissant la transhumance locale afin de permettre à tous les acteurs (éleveurs, agriculteurs et autres acteurs) de mieux en comprendre les conséquences de leur violation.
- Impliquer les autorités au niveau arrondissement et village/quartier de ville dans la mise en application des textes sur la transhumance.
- Harmoniser les taxes en matière de la transhumance nationale.

5.3.2. Les recommandations relatives aux structures de gestion

Ces recommandations sont :

- Créer une Agence Locale de Gestion de la Transhumance
- Dynamiser les comités communaux et départementaux de gestion et de suivi de la transhumance
- Préciser les rôles et les responsabilités des élus locaux dans le mécanisme de gestion pacifique de la transhumance.
- Créer un cadre de concertation sous-régional
- Mettre à disposition des communes un juriste environnemental
- Dynamiser les comités de gestion des retenues d'eau et des couloirs de passage.
- Former les membres des différents comités sur leur rôle afin d'éviter les interférences d'attribution.
- Tenir compte des comités de gestion des points d'eau et des couloirs de passage dans la mise en place du comité communal de concertation sur la transhumance
- Veiller au renforcement (par l'Etat) des mesures de sécurité surtout au niveau des frontières en période de transhumance
- Organiser des campagnes de communication et de sensibilisation sur la transhumance
- Impliquer rigoureusement les chefs village dans la gestion de la transhumance
- Mettre sur pied des cellules légères au niveau arrondissement et au niveau village avec comme président respectivement le chef d'arrondissement et le chef village.
- Former les acteurs impliqués dans la gestion des conflits sur les techniques de négociation
- Appuyer les responsables peuhls dans l'organisation des campagnes de sensibilisation à l'endroit de leurs pairs en vue de susciter des changements de comportements.
- Renforcer la collaboration entre les différentes institutions engagées dans la transhumance afin d'aboutir à une identification et une dénonciation des acteurs qui profitent frauduleusement du passage des transhumants

- Mettre en place des plateformes de concertation entre les acteurs de la transhumance pour faciliter les échanges entre les acteurs de façon régulière
- Dynamiser la commission départementale de gestion de la transhumance

5.3.3. Les recommandations relatives aux infrastructures d'accueil

On parlera de :

- Prévoir des activités dans les PDC (Plans de Développement Communaux) pour accompagner la gestion de la transhumance.
- Contribuer à la réalisation des infrastructures d'accueil des transhumants (balisage des couloirs de passage, aire de pâturage, puits pastoraux, marchés à bétail, parcs de vaccination...).
- Améliorer les conditions d'accueil des transhumants
- Renforcer le contrôle frontalier et délivrer un certificat de transhumance
- Respecter les couloirs de passage
- Créer un programme d'appui à la gestion des transhumances.
- Instituer une journée nationale de réflexion sur la transhumance
- Organiser des plaidoyers pour la mise en œuvre des différents plans
- Prévoir au niveau des communes des lignes budgétaires pour la gestion de la transhumance
- Réaliser des points d'eau le long des couloirs de passage.
- Rendre effectif le tracé du couloir de passage.
- Doter les comités à divers niveaux d'un budget de fonctionnement.
- Veiller à l'aménagement des aires de pâturage (Etat).
- Mettre en place les comités départementaux des éleveurs.
- Organiser, au début de chaque campagne de transhumance, des séances d'information et de sensibilisation des populations.
- Réaliser une étude inter communale des zones et non des communes.
- Etablir/formaliser un contrat entre agriculteurs et éleveurs par rapport à la gestion des résidus de récolte.
- Réaliser la délimitation des couloirs de passage en tenant compte des exigences des propriétaires de terrains et assurer le suivi rigoureux des itinéraires par les transhumants.
- Initier des contrats de partenariat avec les radios de proximité pour des émissions de sensibilisation sur la transhumance.

- Faire participer les acteurs à la base (Arrondissement et villages/quartiers de ville) aux instances de prise de décisions en matière de transhumance.
- Gérer la transhumance en intercommunalité.
- Fixer les délais de transhumance en fonction des saisons de chaque région.
- Instaurer une caution à déposer par les transhumants.
- Elaborer le schéma directeur d'aménagement communal (SDAC).
- Redynamiser les postes d'entrée.
- Vulgariser des réglementations nationales et communautaires.

CONCLUSION

La gestion de la transhumance reste peu performante dans la Donga, pour plusieurs raisons. D'abord, le dysfonctionnement des structures existantes fait que le volet sécurité mobilise plus d'attention, rendant la gestion moins ouverte et l'organisation plutôt verticale. Or, une gestion moderne privilégie la participation, source de motivation des parties prenantes. Ensuite, la dimension « développement » est relativement ignorée. Ce qui empêche les acteurs de percevoir les avantages économiques, sociaux et culturels qu'ils peuvent tirer ou tirent déjà de la pratique de la transhumance. Cette insuffisance déteint naturellement sur le mode de gestion du sous-secteur et explique le peu de place accordée à la concertation comme outil de gestion.

Pour renverser la tendance et rendre la gestion plus performante, nous suggérons la mise en place d'un mécanisme qui met un accent particulier sur la participation, le dialogue et la concertation comme instruments de gestion d'une transhumance vécue comme vecteur de développement économique, social et environnemental. Au titre des recommandations, il est urgent de créer des cadres de concertation qui impliquent tous les acteurs au niveau communal et départemental afin de faciliter la coordination des composantes du dispositif et d'optimiser la gestion de la transhumance dans la Donga.

BIBLIOGRAPHIE

Achade J-C., 1994. Etude sur l'harmonisation des règlements en matière des ressources pastorales au Bénin. PRASET, GTZ, Cotonou ;

Akapko A.J., 1994. Mode d'élevage, épidémiologie des maladies infectieuses animales et santé publique en Afrique au sud du Sahara. In : *Cahier Agricultures*. Vol.3 N°6 :361-368 ;

Bako I., 1994. Productivité et exploitation des pâturages naturels du sous-domaine soudanais septentrional du Bénin : périmètre de Karimama. Thèse d'ingénieur agronome FSA/UNB, Bénin. 134p. ;

Bako I., 1995, Productivité et exploitation des pâturages naturel du sous-domaine Soudano-Sahélien du Nord-Bénin.cas du périmètre de Karimama. Thèse d'Ingénieur Agronome.FSA - UNB, Abomey- Calavi Bénin ;

Bawa R., 1995. Enjeux, acteurs et mécanismes du pastoralisme dans le nord Bénin : Etude de cas du village de Siki, sous-préfecture de Sinendé dans le département du Borgou. Thèse d'ingénieur agronome *FSA/UNB*, Bénin. 134p. ;

Bawa Youro G., 1982. Les aspects socio-économiques de l'élevage bovin dans la province du Borgou, (cas des districts de Nikki, kalale et N'Dali). Thèse d'Ingénieur Agronome .FSA /UNB, Abomey-Calavi, Bénin ;

Bayer W. et H. Grell., 1995. Pastoralisme et la lutte contre la désertification''.In *Agriculture +développement rural*. Vol.2, N°1 :16-19 ;

Bernardet P., 1984. *Association Agriculture-élevage. Les peuls semi-transhumants de Côte-D'ivoire* .Paris : Harmattan ;

Bierschenk T., 1994. Structures spatiales et pratiques sociales chez les peuls du Nord du Bénin. In : *Working Paper Serie 9*, Stuttgart : Hohenheim University ;

Blanc F., C. Lemasson, Assana Remayeko, A. Lemasson, F. Le Gall, P. Lhoste, 1992. Les raisons d'un engagement agricole irréversible des éleveurs Mbororo de la République Centrafricaine. In : *Les Cahier de la Recherche Développement*, N° 32 :6-18 ;

Boogerd L. van den., 1989. Les stratégies des peulh dans le sud-est du district de Ségbana. Projet UNB/UVA/ER. Amsterdam-Pays-Bas ;

Buhlmann H. M. et B. S. LY., 1995. Intensification de l'élevage laitier au Burkina-Faso. In : *Agriculture + Développement Rural*. Vol.2, No1 :28-31 ;

Digard J-P., E. Landais et Ph. Lhoste., 1993. La crise des sociétés pastorales : Un regard pluridisciplinaire. In *Revue Elevage Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux*, Vol .4, N°46 :683-692 ;

Douma P., 1995. Perception et agriculture durable : Le cas des paysans dans le Département du Borgou. In : P.TON et HAAN, (Eds), *A la recherche de l'agriculture durable au Bénin* .Amsterdam : Institut voor sociale Geografie. University van Amsterdam ;

DrieL A. van., 1995. Rapports changeants entre éleveurs et agriculteurs ; quelques implications pour une politique visant une agriculture durable .Le cas spéciale de Karimama et de Malanville. In : P.TON, et L. de HAAN, (Eds), *A la recherche de l'agriculture durable au Bénin* .Amsterdam : Institut voor Sociale Geografie .Universiteit van Amsterdam ;

FAO., 1991. Projet de gestion des ressources naturelles renouvelable. Mission de préparation. Cotonou .Vol .1 ;

Galaty G., D. Aronson, P. C. Salzman et A. Schouinard., 1981. L'avenir des peuples pasteurs. Compte rendu de la conférence tenue à Naïrobi (Kénya) du 4 au 8 Août 1980 ;

Haan J. de., 1992. Rapport entre agriculteurs et éleveurs au Nord-Bénin : écologie et interdépendance transformées. Amsterdam : Université d'Amsterdam ;

Hubert B., 1994. Pastoralisme et territoire. Modélisation des pratiques d'utilisation''. In : Cahiers d'étude et de recherche francophone. Agriculture. Vol.3, N° 1 :9-22 ;

ILCA., 1990. Secteur de recherche sur les politiques d'élevage et la gestion des ressources primaires. Annual report and programme Highlights. International Livestock Centre for Africa. Addis-Ababa, Ethiopie Jabe7 94836 ;

Konc Zack Z. A., 1978. *The economics of pastoralism. A case study of Sub-Saharan espace Africa*. London: Franck cass ;

- Lamouroux M., 1957.** *Notes sur les sols du bassin versant de la Térrou* ;
- Landais E., 1992.** Les trois pôles des systèmes d'élevages. In : les cahiers de la Recherche Développement. N° 32 :3-6 ;
- Landais E. et J. Faye (eds), 1986.** Méthode pour la recherche sur les systèmes d'élevages en Afrique Intertropicale. Actes de l'atelier. ISRA, Mbour (Sénégal), 2-8 p. ;
- Lhoste Ph., 1986.** Le diagnostic sur les systèmes d'élevage. In : Landais E et J. Faye, (eds.), *Méthodes pour la recherche sur les systèmes d'élevage en Afrique intertropicale*. Actes de l'atelier. ISRA, Mbour (Sénégal) ;
- Lombard J., 2013.** *Structures de type «féodal» en Afrique noire. Etude des dynamismes internes et des relations sociales chez les bariba du Dahomey*. Paris : Mouton & Co ;
- Mongbo R., 1995.** *Appropriation and Dismembering of Development Intervention: Policy, discourse and practice in the field of rural development in Benin*. PhD. Thesis, Wageningen Agricultural University, Wageningen ;
- Mongbo R., F. Vidogbena, G. Zomahoun et J. F. D'almeida., 2006.** Aménagements agropastoraux et gestion des conflits dans les ZAP de Maressararou et Tobré, Sous-Préfecture de Péhunco. Cotonou : PRASET, GTZ ;
- Ohouko J., 1986.** Possibilités et Contraintes d'évolution de l'économie pastorale Peulh : étude de cas de Banikoara. Thèse d'Ingénieur Agronome, FSA/UNB, Abomey-Calavi, Bénin ;
- Okoruwa V. O., 1994.** *The economics of agro-pastoral production systems in the derived savannah of Oyo State, Nigeria*. PhD Thesis, University of Ibadan ;
- Oloulotan S., 1988.** Productivité des pâturages naturels du périmètre Nikki-Kalalé, (Nord-EST-Bénin). Thèse d'Ingénieur Agronome. FSA/UNB, Abomey-Calavi, Bénin ;
- Payne W. J. A. 1990.** An introduction to animal husbandry in the tropics. Essex: Longman Scientific and Technical ;

Richard J-F et al., 1990. *La dégradation du paysage naturel en Afrique de l'Ouest*. PU de Dakar, 310p ;

Schneider H. K., 1984. Livestock in African culture and society: a historical perspective. In: J.R. SIMPSON, and P. EVANGELOU, (eds), *Livestock development in SubSaharan Africa. Constraints, prospects, policy*. Colorado: Westview press and Boulder ;

Scoones I. (ed.), 1995. Living with uncertainty, new direction in pastoral development in Africa. LONDON: International Institute for Environment and development, Intermediate Technology Publications ;

Sidi L., 1996. *Intégration agrosylvo-pastorale au Bénin*. Rapport d'étude. Cotonou MDR, 30p ;

Sinsin B., 1985. Contribution à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles: Impact des activités anthropiques (braconnage et activités agro-pastorales). Thèse d'Ingénieur Agronome. UNB/FSA, Abomey-calavi, Bénin ; Thèse d'ingénieur agronome. FS/UNB, Abomey –calavi, Bénin

UNESCO (ed.), 1981. *Les écosystèmes pâturés tropicaux*. Un rapport sur l'état des connaissances par l'UNESCO, le PNUE et le FAO. Recherche sur les sciences. XVI ;

Vabi B. M., 1988. Technology transfert in ruminant production systems of Kwara state. A thesis of master of Science University of Ibadan, Ibadan ;

White F., 1986. *La végétation de l'Afrique. Recherche sur les ressources naturelles*. XX, ORSTOM-UNESCO, carte + mémoire, 344 p. ;

Zoumarou Anikalia M. K., 1998. *Etude de la forme des versants à partir du modèle numérique de terrain : Application à la vallée de l'Ouémé*. Mémoire de maîtrise de Géographie physique, UAC/FLASH/DGAT, 77p. ;

Annexe 1

Questionnaire a l'endroit des populations du secteur d'étude

Fiche N°

Date : 2013

Lieu : Arrondissement : Village.....

Nom : Prénoms :

Sexe : Ethnie : Religion :

Volet 1 : thème Analyser les forces et les faiblesses de la pratique de la transhumance dans la Donga		
N°	Questions	Réponses
1	N'avez –vous pas remarqué qu'il y a modification de climat au coure de ces dernières années ? si oui pourquoi ? et quels sont les aspects touchés ?	
2	Les pâturages sont ils dégradés ? Comment se fait l'exploitation ? Comment cela devrait se faire ?	
3	Les rivières permanentes ne perdent-elles pas progressivement leur capacité de rétention ?	
4	Existe-il des pâturages exploités par des champs et quand ils sont exploités ? N'y a-t-il pas des frustrations liées a ces comportements ? Et comment y remédier	
5	Selon vous quels sont les problèmes engendrés par l'utilisation des points d'eau	Perte de biodiversité Dégradation du sol Modification du débit d'étiage Modification de turbidité de l'eau L'ensablement des cours d'eau
6	Comment est repartie la population ? L'espace est il suffisant ? Y a-t-il des structures liées à la transhumance	
Volet 2 : Analyser les aspects sécuritaires, économique, environnementaux de la transhumance ?		
1	Quelles sont les causes des conflits entre agriculteurs et éleveurs ?	

2	Pourquoi la présence des transhumants trouble la quiétude des populations ? Portent-ils des armes sur	
---	---	--

	eux	
3	Se sentent-ils menacer ? N'auraient-ils pas un autre comportement s'ils étaient acceptés	
4	Comment s'exploitent les pâturages	
5	Quelles sont les génératrices de revenus à travers les pâturages	
6	Comment se font les échanges entre éleveurs et populations ?	
7	Quels sont les moyens d'exploitations que vous utilisez ?	
8	Le déplacement des animaux dans ce milieu ne dégradent-ils pas l'environnement ? si oui comment ? si non quels sont les avantages ?	
Volet 3 : Dysfonctionnement lié a la gestion		
1	Quels sont les comités de gestion ?	
2	Comment est géré les activités liées a la transhumance ? Pourquoi la gestion est fermée ? Comment souhaiterait que se fasse la gestion ?	
3	Quel est le cadre juridique de la transhumance dans ce milieu ? est-il adapté aux réalités du milieu ?	
4	Les lois favorisent-elles la transhumance ? Y'a-t-il d'autres moyens de contrôler la transhumance ? Comment sont structurés les comités de gestion ? Cela favorise-t-elle le dialogue ?	

Annexe2

Guide d'entretien réservé aux organismes actuels chargés de la transhumance dans la Donga

Thème : Gestion participative de la transhumance : atouts et contraintes de l'implication des transhumances dans la Donga

Question(s)

1. Depuis quand travaillez-vous dans la Donga ?
2. Existe-t-il des pâturages et des points d'eau dans ce secteur ?
3. Sont-ils exploités et comment sont leurs états ?
4. Quelles sont les causes de dégradation de ces pâturages ?
5. Rapports d'activités sur les pâturages et les points d'eau ?
6. Quelles appréciations faites-vous de ces infrastructures ?
7. Comment est gérée la transhumance ?

8. Quelles sont les insuffisances liées à la transhumance ?
9. Comment les transhumances exploitent-ils ces infrastructures ?
10. Légalement ?
Oui : Non
11. Existe-t-il de synergies et de relations entre les communes d'accueilles ?
12. Est-ce que les transhumances connaissent les textes ?
13. Sont-ils vulgarisés en langue locale ?
14. Quelles sont alors les difficultés liées à l'application des textes ?
15. Les transhumances sont-ils souvent armés ? Si non pourquoi il y a vengeance populaire ?
16. Quels sont les modes de règlement de ces conflits ?
17. Quelles sont les données statistiques relatives a la régression des conflits ?
18. Quelles sont les statistiques sur l'évolution des règlements des conflits ?
19. Est-ce qu'il y adéquation entre les textes locaux et ceux de la CEDEAO sur la transhumance ?

Annexe 3

Tableau : Moyenne mensuelle des pluies et des températures (1980–2010) de la station de Natitingou sur 30 ans (1980 – 2010)

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Précipitation moyenne	1,81	3,07	19,28	80,48	127,77	153,59	196,89	287,65	249,14	95,27	11,76	1,87
Température moyenne	27,88	30,04	31,03	31,195	29,38	27,65	26,35	26,05	26,57	27,6	27,81	27,75

Source : Données ajustées de l'ASECNA

Tableau : Pluviométries annuelles (mm)

Années	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Totaux annuels	1102,8	1204,4	1191,0	829,6	1093,1	995,3	1254,7	1022,8	1110,4	1047,1	1130,6	1432,0	1088,6	1042,8	1018,2

1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
1018,2	1493,7	1161,0	930,4	1098,7	1102,6	1495,5	1331,3	1159,5	1016,7	1343,2	1401,8	1475,6	1331,3

Source : Données ajustées de l'ASECNA